

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du Maire	3
Région	4 - 5
Culture	6 - 9
Gens d'ici	10 - 11
Hommage	12
Brèves	13 - 15
Aînés	16 - 19
École	20 - 24
1 ^{er} Août	25 - 28
Social	29 - 31
Connexion	31
Échos du Conseil municipal	32 - 35
Annonces	36 - 39
Informations communales	40 - 41
Agenda	42
Vœux	43 - 44

EDITO

Chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens,

Malgré une fin d'année difficile pour toutes les raisons que vous connaissez, malgré un emploi du temps très chargé, notre Président, Monsieur Pascal Couchepin a accepté de répondre aux questions que lui ont posées des élèves de l'école de Vandœuvres. Mais surtout, ô privilège, il vous transmet ses vœux ! Qu'il en soit vivement et sympathiquement remercié.

Une nouvelle année se termine. Sa fin n'a rien à envier à son début. On ne la regrettera pas, et d'ores et déjà, on ne peut que se s'impacienter d'arriver en 2009, qui commencera en fanfare. Puissent les vœux que vous adressent vos édiles y contribuer.

A sa lecture, vous reviendrez quelques siècles plus tôt en découvrant un article aussi intéressant que le chantier dont il parle, à savoir les fouilles. Réjouissez-vous, comme l'a appris le peu de monde présent à la soirée de présentation, la place retrouvera d'ici fin 2009 sa vocation première. Déjà une bonne nouvelle pour l'an prochain !

La Fondation Hardt a une nouvelle fois reçu la visite d'un hôte prestigieux venu inaugurer l'orangerie en petit comité : le Président de la Confédération en personne, Monsieur Pascal Couchepin, qui a accepté l'invitation de Monsieur Pierre Ducrey, dont vous pourrez lire le discours empli d'humour et d'anecdotes historiques qu'il a tenu le 1^{er} août dans le parc de la Mairie devant un public clairsemé, mais conquis.

Pour certains, 2009 ne pourra qu'être une bonne année puisqu'ils auront la chance d'en profiter pleinement en jouissant de leur nouvelle retraite. Dorée sûrement pas, avec la mauvaise surprise qu'une nouvelle baisse des taux de la rente vieillesse va encore diminuer. Mais gageons que Max le facteur ne se départira pas de son cordial sourire pour autant. Joie et bonne humeur que beaucoup regretteront. Pour d'aut-

res, une année de défi. Comme pour Madame Déchamboux, la nouvelle et sympathique directrice de notre école, qui aura la lourde tâche d'introduire quelques réformes et faire passer le message souvent peu clair du DIP.

Vous pourrez aussi découvrir les comptes rendus sur la traditionnelle sortie très réussie de nos respectables Aînés et de la Fête des promotions. À remarquer à ce propos, qu'il devient quelque peu difficile d'organiser cette manifestation : en effet, certains parents ne jugent pas nécessaire d'y faire participer leur enfant. Dommage, car certains se plaindront de la difficulté d'organiser un beau, original et très apprécié spectacle et nous les comprenons.

Il est à remarquer aussi que trop souvent, lors de ces manifestations (Promotions, Théâtre, Escalade etc.), on constate de nombreux manques de civisme : détritus laissés sans autre, dégradations etc. Faut-il le souligner, ces comportements mettent en péril l'engagement des bénévoles (pompiers, etc.) lassés par ce manque de respect pour leur travail.

Nous sommes convaincus que pour 2009 chacun fera preuve de plus de solidarité et, ainsi, cette année ne pourra être que belle et pleine de promesses.

Lorin Voutat

BILLET DU MAIRE

Diminuer ou pas ?

Rarement séance du conseil municipal aura été aussi partagée, et donc agitée, que celle du lundi 10 novembre dernier, lors des discussions relatives au budget 2009, deux tendances s'étant dessinées lors du débat sur la baisse du centime additionnel communal.

Alors que la commission financière avait préavisé favorablement la diminution d'un point du centime, le conseil, en plénière, ne l'a pas suivie, ce qui est déjà en soi exceptionnel. Précisons que l'exécutif, unanime, avait pris position contre cette baisse. Vous trouverez les détails de ces débats au chapitre des comptes-rendus du conseil municipal

Mon propos se veut différent : développer, sans chercher à justifier, apaiser, sans vouloir à tout prix convaincre.

On ne saurait affirmer sans tromper le contribuable que vous êtes, chère Vandœuvrienne, cher Vandœuvrien qui lisez ce billet, qu'il n'était pas possible, en soi, de diminuer le centime de 31 à 30 : Vandœuvres présente des finances saines, des disponibilités appréciables - dues notamment aux difficultés rencontrées ces dernières années pour investir (cf. le billet du maire dans le numéro 23 de la *Coquille*) - et des rentrées fiscales importantes, quoique sujettes à de fortes et imprévisibles variations.

À l'inverse, autant de motifs peuvent être avancés pour contrer cette diminution : la crise financière et économique ; la récession annoncée et dont on ne connaît aujourd'hui ni l'ampleur ni les conséquences ; une nouvelle péréquation communale privant les communes à forte capacité financière d'un pourcentage non négligeable de leurs rentrées fiscales (environ Fr. 700'000.- pour Vandœuvres) ; le très faible impact pour le contribuable, quels que soient ses revenus, de la baisse d'un point du centime communal.

Les arguments pour une baisse du centime sont basés sur le passé, même récent ; les motifs tendant à s'y opposer, sur l'avenir, immédiat et à plus long terme.

Dans un contexte de morosité généralisée, alors que les indicateurs conjoncturels annoncent un affaiblissement supplémentaire de l'activité économique (cf. Groupe de perspectives économiques, prévisions automne 08), que l'on s'attend à une baisse massive des recettes genevoises (cf. interview I. Pictet, sur Genève Place Financière, TG 29.10.08), la plus raisonnable des attitudes reste la prudence. Cette pratique est certainement très helvétique, mais, malgré la débâcle de certains de nos vénérables établissements/institutions, elle a fait ses preuves dans notre pays !

Par ailleurs, même si ce mot fait sourire certains ou en fâche d'autres, ce qui compte aussi, dans ces périodes de crise mondiale, de remise en question d'un système, voire d'un mode de pensée, c'est la solidarité. Or, celle-ci existe au sein des communes genevoises, de manière aussi importante que peu mise en évidence. Montrer que l'on *peut*, nous, malgré les vicissitudes du temps, qui ont un aspect psychologique important, relève de la suffisance, voire de la provocation.

Attendons donc de voir l'évolution de cette crise et d'en connaître les conséquences réelles, avant de diminuer à nouveau le taux de notre centime communal (qui a déjà été abaissé en 2006 et est l'un des plus bas du canton). Et pendant ce temps, gérons avec encore plus de prudence notre budget de fonctionnement, et poursuivons notre programme d'investissements, afin de mener une politique anticyclique et de faire réellement bénéficier nos administrés et contribuables de notre bonne assise financière en réalisant nos nombreux projets communaux!

Catherine Kuffer

RÉGION

Un matin à VINDOBRIGA

La lumière matinale filtrait dans toute la maison et les rumeurs habituelles se mettaient en place comme une douce mélodie.

Une harmonie connue.

Lucius émergeait d'un sommeil réparateur, fatigué de son voyage de la veille, mais heureux de retrouver sa famille, ses terres, ses amis.

Chaque fois qu'il partait pour un long voyage, heureux de partir, chaque fois, il était encore plus heureux de revenir.

Il ouvrit avec délectation les persiennes pour contempler ce paysage grandiose de montagnes enneigées avec au loin le Mons Albus, cette montagne magique et symbole d'éternité. Il se promettait depuis longtemps de gravir la plus petite, le Mola, avec ses enfants. Cette année il le fera après les récoltes.

Depuis son arrivée sur ce domaine, après tant d'années de guerre, il ne cessait de remercier les dieux de l'avoir mené sur cette terre si douce à vivre. Ce n'était que juste récompense pour son travail et son acharnement à cultiver ces terres pour produire céréales, légumes et fruits, pour élever bœufs, moutons et volailles.



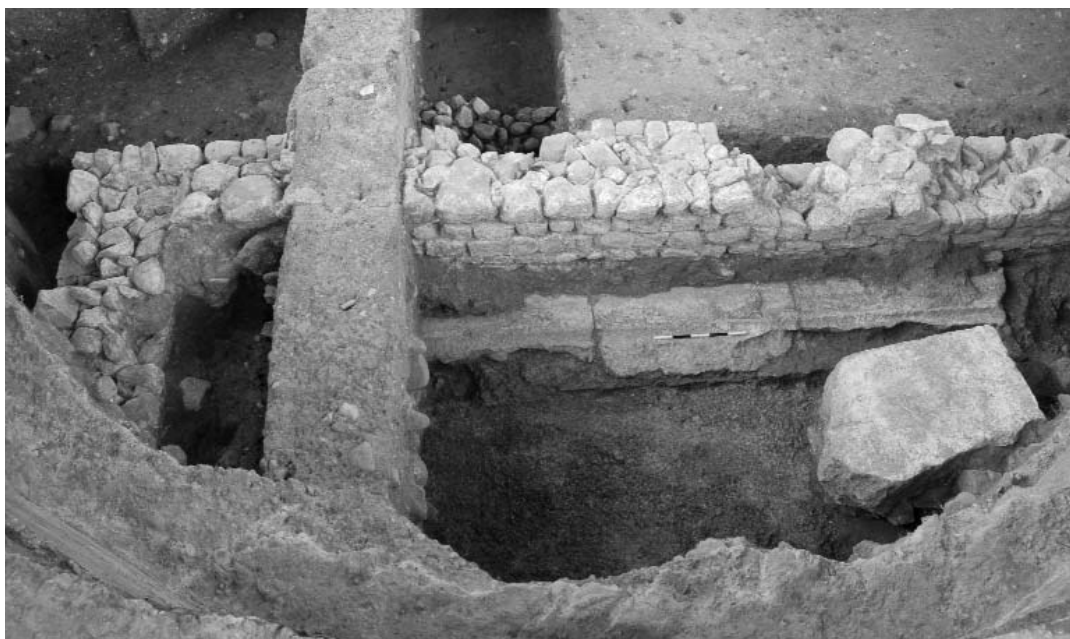
Contorniate

Il est grand son domaine. Ces 300 hectares qu'il aime parcourir à cheval. C'était l'occasion de croiser et saluer les 50 personnes qui travaillent pour lui sur ses terres. Depuis toujours ses récoltes sont abondantes et variées. Cette richesse lui permet d'agrandir et d'embellir sa maison régulièrement.

Des cris l'appellent. Il est temps de descendre, ses enfants l'attendent et s'impatientent, comme à chacun de ses retours de la cité de Vienne.

Nous sommes en l'an 108 après JC, sur la commune de Vindobriga, face au Mons Albus, avec le Mola, le Monte Salenco, les Vorona.





Bassin

C'est ainsi que l'on peut imaginer la vie sur notre commune au temps des Romains.

Les fouilles archéologiques entreprises en automne 2007, suite à l'abattage forcé du vieux marronnier de la place de Vindobriga, ont révélé l'ampleur de la villa romaine existante sous les pavés.

Elles sont pratiquement achevées et ont amené bon nombre de découvertes et d'objets permettant la lecture du site et d'une bonne partie de son histoire.



Base de colonnes

La possibilité historique de fouiller la place a été explorée au maximum par le service d'archéologie du canton et a permis de compléter les informations déjà connues lors des précédentes excavations.

On a ainsi pu déterminer la taille maximale du bâtiment et bon nombre de ces modifications au cours du temps. Le site est considéré comme d'importance cantonale, voir nationale. C'est en tous les cas un exemple unique dans notre canton.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur ces fouilles à l'occasion de la publication de divers dossiers et documents par le service concerné.

C'est aussi pour nous, habitants de Vindobriga, l'occasion exceptionnelle, au travers d'un témoignage du passé de notre commune, de comprendre et d'imaginer comment, au cours du temps, a évolué notre paysage communal.

Comment une certaine douceur de vivre a commencé il y a des lustres.

Daniel Rinaldi

(Adapt. gallo-romaine : E. Foëx)

Photographies : Service cantonal d'archéologie

CULTURE

Fondation**HARDT**
POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

L'inauguration de l'orangerie et de la serre de la Fondation Hardt

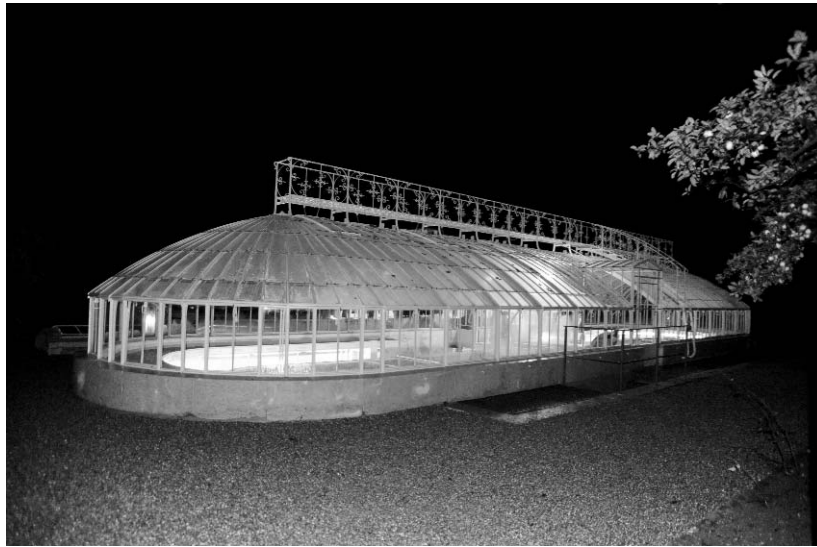
L'orangerie et la serre de la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, au chemin Vert, ont été inaugurées le 31 octobre 2008 par le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, président de la Confédération. Se sont succédé à la toute nouvelle tribune de l'orangerie Laurent Moutinot, président de la République et Canton de Genève, le professeur Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève, et Catherine Kuffer, maire de Vandœuvres. La Fondation Hardt avait convié pour l'occasion un orateur de marque, le professeur Robin Lane-Fox, de l'Université d'Oxford, qui présenta une conférence et des extraits de films sur : «Alexander the Great : Image and Reality».

L'inauguration a été accompagnée de la signature par le recteur de l'Université de Genève et les représentants de la Fondation

Hardt, les professeurs Pierre Ducrey et Damien Nelis, d'une convention qui jettera les bases d'une collaboration accrue entre la Fondation et l'Université, et plus particulièrement le Département des Sciences de l'Antiquité de sa Faculté des lettres.

L'orangerie et la serre font honneur au patrimoine bâti de la campagne genevoise. Des bâtiments de ce type, intacts, sont rarissimes. La plupart des ensembles analogues du XIX^e siècle ont été détruits. Le domaine a été inscrit en 2008 sur la liste des immeubles dignes d'être protégés conformément à la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites. La restauration et la transformation de l'orangerie en centre de conférences et de réunions permettra à la Fondation d'étendre son action vers la cité et de mieux assurer sa mission, la promotion de l'Antiquité classique. Outre les prestigieux « Entretiens sur l'Antiquité classique »,





elle pourra y accueillir des conférences, des projections de films et diverses animations destinées à un public élargi.

Créée par le baron allemand Kurd von Hardt (1889-1958), la Fondation qui porte son nom est un centre de recherches dans le domaine de l'Antiquité classique (grec ancien, latin, histoire ancienne et philosophie antique). Elle accueille des chercheurs pour des séjours d'études de deux semaines à deux mois et met à leur disposition sa bibliothèque. La Fondation a accueilli depuis sa création près de 4000 chercheurs de plus de quarante pays.

L'autre activité principale de la Fondation est l'organisation de colloques annuels, qui portent le nom d'« Entretiens sur l'Antiquité classique de la Fondation Hardt ». Il s'agit de rencontres d'éminents spécialistes autour d'un thème défini. En 2008, ce fut « Eschyle à l'aube du théâtre occidental ». Les Entretiens 2007 avaient une connotation très actuelle : « Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes ».

La Fondation Hardt dépend du soutien de divers organismes nationaux et internationaux, au nombre desquels la Confédération, le Fonds national de la recherche scientifique, la Commune de Vandœuvres, le CNRS français, la Deutsche Forschungsgemeinschaft et les Fondations Hans Wilsdorf et Saint-Charles. Quant aux travaux de rénovation, ils ont été

financés par des dons de la Fondation Hans Wilsdorf, de la Loterie Romande, de l'Office fédéral de la culture et de Pictet et Cie, Banquiers privés.

La Fondation Hardt remercie la Commune de Vandœuvres, sa maire, Mme Catherine Kuffer, son secrétaire général, M. Thierry Brichet, son Conseil et ses collaborateurs, pour leur aide et leur appui. En plus d'un subside annuel, la Commune apporte à la Fondation Hardt son soutien sous diverses formes. Ainsi, pour l'inauguration, les cantonniers, sous la responsabilité de M. Christophe Schmidt, ont spécialement nettoyé et balisé le chemin Vert. Les pompiers, sous la responsabilité de M. Samuel Castella, ont facilité le stationnement des voitures des invités.

Pierre Ducrey
Président Fondation Hardt
pour l'étude de l'Antiquité classique
Photographies : *Véronique Rochette*

**Entretien de Monsieur Pascal Couchepin,
avec de jeunes Vandœuvriens**



Anthony : Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à faire de la politique, puis à devenir président de la Confédération ?

Dans mon plus jeune âge, j'ai toujours entendu parler de politique et plusieurs membres de ma famille étaient impliqués activement au sein du parti radical. J'ai adhéré très jeune à ce parti car il correspondait et il correspond toujours à mes idéaux de liberté et de progrès. Mon parti m'a sollicité pour me présenter à différentes élections. Je suis ainsi successivement devenu conseiller communal à Martigny, puis président de la ville. Ensuite j'ai été élu conseiller national, puis conseiller fédéral en 1998 et j'ai déjà été deux fois président de la Confédération: une fois en 2003 et une fois cette année, en 2008.

Henri : Pourquoi la Suisse ne fait-elle pas partie de l'Europe, alors que géographiquement, elle se trouve en son centre ?

La Suisse est au cœur de l'Europe. La majorité des échanges de notre pays, économiques et culturels, se font avec nos voisins européens. Nous ne sommes pas membre de l'Union européenne, mais nous avons développé avec l'Union toute une série d'accords bilatéraux afin que la Suisse ne soit pas isolée. La question de l'appartenance à l'Union européenne est une affaire délicate qui divise les politiciens. Mais peut-être que les enfants de votre âge connaîtront un jour une Suisse membre de l'Union européenne.

Edoardo : Pourquoi la Suisse ne fait-elle pas partie de l'OTAN ?

La Suisse a un statut de neutralité qui l'empêche d'appartenir à une alliance militaire comme l'OTAN. La Suisse collabore toutefois étroitement avec l'OTAN pour gérer des crises politiques. Elle est ainsi engagée dans un «Partenariat pour la paix» lancé par l'OTAN, afin de promouvoir la paix et la sécurité en Europe et dans le monde. Il faut aussi mentionner la vocation humanitaire de la Suisse. N'oublions pas que la Croix-Rouge a été fondée à Genève et que nous avons une longue tradition humanitaire.

Giulia : Quels sont vos projets pour la Suisse en ce qui concerne l'école ?

Dans l'ensemble je crois que nous avons en Suisse un bon système scolaire. L'enseignement public est d'excellente qualité et ouvert à toutes et à tous sans discrimination. Je suppose que la question se réfère plutôt à l'école obligatoire et ce domaine ne fait pas partie de mes compétences. Chaque canton est responsable de l'enseignement obligatoire dispensé sur son territoire. Actuellement un grand projet d'harmonisation des systèmes scolaires est en voie de réalisation. Et bientôt les petits Genevois auront les mêmes programmes scolaires que les petits Valaisans par exemple.

Alec : Quelles sont les difficultés de votre profession/mandat ?

En Suisse, nous avons une politique dite de concordance. Pour réaliser des projets, il faut obtenir un consensus entre plusieurs partis politiques. Cela signifie que chacun doit faire des concessions afin qu'à la fin tout le monde sorte gagnant. Je suis un fervent défenseur de ce mode de fonctionnement et je me bats pour lui. Ce n'est pas toujours facile de faire avancer ses idéaux. Mais j'aime mon travail et les défis qui y sont liés.

Monsieur le Président :

Quels vœux aux habitants de Vandœuvres souhaitez-vous leur adresser ?

Je leur adresse mes vœux de prospérité et de santé. Et bien sûr que les habitants de la commune aient votre même curiosité et qu'ils soient des citoyennes et des citoyens engagés pour le bien de leur commune et de leur pays.

Lorin Voutat

Photographie : Véronique Rochette

MAISONS MAINOU 2 : LE RETOUR

Après une période de réorganisation interne, tant au niveau du comité que de la direction, la Fondation Maisons Mainou reprend ses activités avec des bases nouvelles et plus solides, tant au niveau structurel qu'au niveau financier.

Un comité remanié, un nouveau directeur et un financement certes modeste pour commencer, mais concret et régulier.



La Fondation va donc pouvoir retrouver ses activités dans la commune et dans le canton telles qu'il y a quelques années, en prenant peu à peu de l'ampleur, au fur et à mesure de l'évolution des financements et de la disponibilité des locaux.

Les difficultés rencontrées dans les années précédentes ont obligé le comité à trouver des solutions intermédiaires pour permettre une gestion financière régulière et un autofinancement.

C'est la phase la plus importante du travail qui va permettre la reprise des activités telles que souhaitées par la fondatrice, Madame Germaine Tournier.

Une période préparatoire d'une année sera suivie d'activités plus importantes sur une partie du site et certainement dans divers lieux extérieurs.

La maison principale a été rénovée pour être mise en location et ainsi assurer des revenus.

Des travaux simples et respectueux de l'esprit du bâtiment vont permettre de louer le bâtiment principal avec tout le charme de cette ancienne bâtisse et de son jardin.

Ainsi, Maisons Mainou pourra peu à peu retrouver un rythme de croisière et une présence sur la scène culturelle genevoise qui va lui permettre enfin d'exister convenablement et durablement.

La présence de cette fondation sur Vandœuvres est importante, car elle contribuera à véhiculer l'image culturelle de la commune.

Daniel Rinaldi

Photographie : Emmanuel Foëx

Le nouveau directeur s'appelle Philippe Lüscher il est de nationalité suisse et né en 1959. Metteur en scène, comédien et auteur de théâtre, Philippe Lüscher fait ses études à l'École Supérieure d'Art Dramatique de Genève.

En 1995, il succède à Richard Vachoux à la direction du Théâtre de l'Orangerie, avant de prendre les rênes du Théâtre du Grütli, quatre ans plus tard, qu'il dirigera pendant six ans.

Il traduit, adapte et met en scène des auteurs tels que Pinter (*Le Retour*), William Burroughs (*Mon Éducation*) et monte également ses propres textes (*Chronique d'un début de siècle et Sonetchka*).

En tant que comédien, il joue dans *La Jeune fille et la mort* d'Ariel Dorfman, mis en scène par Georges Guerreiro ; *Inconnu à cette adresse* de Kreissmann Taylor, mis en scène par Mony Rey; *Les Enchaînés* de O'Neil, mis en scène par Séverine Bujard.

Dernièrement, il se met en scène lui-même dans *La Trêve* et *Si c'est un homme* de Primo Levi. Ce monologue bouleversant, créé au Théâtre du Grütli, lui vaut le prix de l'Unesco au Festival International de Molodechno, en Biélorussie.

Il est l'auteur d'une dizaine de pièces, dont *L'Échappée*, *Satiricon 9*, *Je me souviens de cette nuit à Valparaiso*, *La Coupure du monde* et *Nous ne sommes pas des anges* (Prix Texte en jeu 1999).

GENS D'ICI

Au revoir, MAX

(Il faut aimer les gens, non pour soi, mais pour eux. - Collin d'Harleville Jean-François - L'optimiste)



Tu nous as réunis, toi facteur, pour embellir notre salle communale de Vandœuvres. Nous étions là, un peu tristes, malgré ton accueil chaleureux, généreux, copieux et riche. Durant 39 ans, nous t'avons attendu, et entendu (les merles sont tristes, m'ont-ils dit), MERCI à toi, MAX, pour tous ces moments de bonheur dont tu nous as gratifiés, jour après jour.

Il serait trop long d'énumérer tout ce que tu as dispensé dans notre village, particulièrement dans ce quartier où tu nous étais si cher. Bien souvent nous t'avions taquiné, parce que l'autre facteur passait un peu plus rapidement que toi. Mais toi tu avais tant à faire, durant ta tournée, comme le disait Madame notre maire, tu arrivais dans les temps pour effectuer ton itinéraire.

Tu n'étais donc pas ce facteur ordinaire, celui qui ne fait que déposer dans nos boîtes du courrier et des journaux. Nous avons aussi un bon samaritain : une épaule sur laquelle nous nous épanchions.

Tu as été un distributeur de joies et de pei-

nes. De tous ces secrets recueillis dans l'intimité d'une cuisine ou d'une porte d'entrée, tu es le gardien.

A parcourir tant de kilomètres par les chemins de Vandœuvres, tu as enrichi, en ta mémoire, plus que quiconque d'entre nous. Bonne inaction postale, MAX.

Au début, tu étais le seul lien avec « l'ailleurs », la communication ne se faisait, pratiquement, que par lettres.

L'Internet, aujourd'hui, modifie presque tout.

Que de courrier du cœur n'as-tu porté, bonheur et malheur étaient mélangés dans ta besace. Aujourd'hui, la pub a surchargé la distribution, vous deviez « refaire le plein » durant votre tournée. L'objet convoyé n'a plus la même connotation qu'auparavant, dommage.



Bon répit MAX, ta gentillesse manifestée à chacun d'entre nous restera un des meilleurs souvenirs de toi.

Merci.

Claude Faure
Photographie : Catherine Walder

Martine BURKHALTER



Lettre ouverte

Très chère Martine,

C'est avec un brin de nostalgie que je vous ai vue quitter la Mairie en ce début de décembre.

Outre votre travail courant à la réception, vous avez été la secrétaire de la commission Culture pendant toutes ces années. C'est dans cette fonction que je vous ai côtoyée régulièrement. Vous avez œuvré pour la réussite des différents projets que nous avons mis sur pied et organisé les nombreuses sorties de nos Aînés avec compétence et sensibilité, afin de rendre ces balades plaisantes, culturelles et gourmandes... Votre rigueur et votre souci du détail ont été très complémentaires à mon approche parfois cavalière. Votre moue réprobatrice me remettait immédiatement sur le droit chemin.

Votre présence régulière aux spectacles d'été dans le parc confirmait votre plaisir d'avoir participé activement à leur succès et au bien-être de tout un chacun. Ces instants resteront de très beaux souvenirs partagés.

Fidèle, vous m'avez soutenue avec sérénité et bienveillance. Votre sourire timide vous permettait de préserver votre personnalité. Avec le temps, une confiance mutuelle s'est installée et j'ai découvert l'un de vos jardins secrets : le chant. J'ai été profondément émue de découvrir la joie que chanter vous procurait. Je vous ai trouvée magnifiquement rayonnante.

Pour votre retraite, je vous souhaite de réaliser vos rêves et vos projets, qui, j'en suis sûre, seront multiples, avec l'enthousiasme qui vous habitait au retour de vos voyages et de vos découvertes.

Ce fut un privilège et un plaisir pour moi de travailler avec vous pendant ces années et je regrette que - une fois n'est pas coutume - un administratif quitte ses fonctions avant un élu !!!

Merci et bien à vous.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Bye, bye Martine...

Après 187 mois de présence et d'activité soutenue à la mairie, Martine a émis le désir de faire valoir son droit à la préretraite, de prendre le temps de vivre.

Collègue agréable et sympathique, elle a été présente partout et à tout moment au sein de la mairie. Personne très soucieuse, soucieuse que tout soit parfait, crainte que quelque chose soit oublié ou mal fait, non seulement pour elle mais aussi pour ses collègues, elle a été vigilante.

Toujours fidèle à son poste de la réception, elle a su accueillir, conseiller les personnes, dans le calme et avec le sourire.

Avec le départ de Martine, il est certain qu'il va y avoir un changement au sein de l'équipe du secrétariat, un peu de nostalgie certes, mais aussi la satisfaction de savoir qu'elle nous quitte de son libre choix, pleine de santé et de soif de profiter de la vie.

Martine, nous souhaitons que tu puisses réaliser tous tes désirs de voyages, satisfaire tes envies de découvertes et que ta curiosité naturelle soit comblée.

Pense à venir de temps en temps à 10h15 à la mairie nous dire un petit bonjour...

Dominique Jornod
Photographie : *Thierry Brichet*

HOMMAGE

Claude Jacquier



Il avait en lui une chaleur roborative qui se manifestait, notamment, par son *comment vas-tu* ? Interpellation spontanée qui vous plaçait tout de suite dans une situation amicale.

Vétérinaire considéré comme un des meilleurs de sa génération, Claude Jacquier était un soucieux de la condition humaine, de celle de l'animal et de la nature.

Il a laissé trois livres qui sont le fruit d'une documentation fournie et d'une réflexion personnelle devant les mutations que notre monde connaît aujourd'hui.

- *L'aventure vétérinaire*
- *De l'homme fou à la vache folle*
- *Hommes et bêtes en sursis*

Ces titres à eux seuls en disent long sur l'inquiétude qui l'habitait face aux problèmes que les gouvernements et les organisations internationales ont de la peine à conceptualiser et à maîtriser.

Il n'avait pas la langue dans sa poche quand il dénonçait les disparités, dans certains pays, entre les richesses des grands propriétaires et la

pauvreté des ouvriers agricoles dues à l'attitude inqualifiable de dictateurs, de chefs d'état despotiques, excentriques, inconscients et corrompus.

À le lire, on restait sidéré de ses connaissances étendues, passant du grand docteur genevois Tronchin – que Voltaire fatigua par ses divers maux – à des auteurs comme Jacques Attali.

Claude Jacquier siégea au conseil municipal de Vandœuvre de 1979 à 1991. Il y fit merveille par sa pondération et son sens collégial, ce qui ne l'empêchait pas de rire sous cape, à mes côtés, quand un de nos collègues enfourchait son destrier pour enfoncer une porte béante devant lui.

Mais ce cher Claude n'était pas sans devoir nous étonner encore quand, ayant pris sa retraite, il se lança avec fougue dans une expérience artistique selon un procédé pictural qu'il avait inventé.

Attaché à sa famille, à ses petits-enfants auxquels il dédia son dernier livre, Claude Jacquier fut une richesse pour ceux qui l'ont connu et aimé.

Jacques Foëx

BRÈVES

Anniversaires

Étonnamment, il y a eu relativement peu d'anniversaires à célébrer depuis la dernière parution de la *Coquille*.

Le premier d'entre eux laisse un goût de tristesse et de nostalgie, puisqu'il s'agit des quatre-vingts ans de Monsieur Horst Stein, décédé depuis lors. Le moment passé en sa compagnie et celle de sa charmante épouse, Hannelore, constitue toutefois un souvenir d'autant plus fort que le maître nous a quittés entre-temps.



Ce 2 mai, malgré une santé déjà bien défaillante, Monsieur Stein a pu profiter d'une superbe journée printanière en recevant, sur sa terrasse, ses nombreux et fidèles amis. Nous avons pu percevoir son émotion face aux hommages venus du monde entier. Celui de Vandœuvres, commune dans laquelle il avait fait élection en février 1978, l'a particulièrement touché, j'ai eu le privilège d'en être le témoin.

Très chaleureux aussi a été l'anniversaire de Monsieur Fritz Röthlisberger, qui célébrait ses 80 ans le 5 juillet. Le jubilaire, qui vit à Vandœuvres depuis des décennies, met toujours beaucoup d'enthousiasme à faire revivre la commune !

Messieurs André Bailleux, né un 6 juin, et Jean von Muhlenen, né un 14 octobre, n'ont pu être félicités le jour même, mais nos vœux les ont finalement atteints, parfois tardivement, il est vrai. Chacun est très occupé : c'est un excellent signe de santé !

Le 9 juillet, Madame Marthe Casthélaz, dans une forme remarquable, m'a très agréablement reçue, sur sa terrasse – d'où l'on a une des plus belles vues qui soit. Difficile de croire que cette charmante dame célébrait son nonantième anniversaire ce jour-là !

J'ai été aussi ravie de rendre visite à Madame Lucette Held, qui avait passé la journée en famille : nos Aînés ont souvent la chance d'être bien entourés, cela fait très plaisir !

Le 26 avril, Monsieur et Madame René et Louise Müller fêtaient leurs noces d'or. Quel beau chemin parcouru ! Félicitations leur ont été adressées, tout comme à Monsieur et Madame Gilbert et Ginette Bailly, le 18 juillet.

CK

Nouvelles « routières »

1) Dossier Seymaz

L'autorisation de construire, c'est-à-dire de procéder aux travaux de modération du trafic et de sécurisation de ce chemin à grand transit, a été accordée le 6 juin dernier. Aucun recours n'étant intervenu, le conseil municipal a accepté, le 11 novembre, de libérer le montant de Fr. 2'600'000.-, chiffre établi après retour des soumissions. Des travaux complémentaires (menés aussi, en partie, par les SIG) permettront de mettre entièrement à neuf ce chemin communal : il s'agit principalement de la mise en souterrain de l'électricité et de l'installation de luminaires modernes, correspondant aux nouvelles normes écologiques et économiques.

2) Dossier zone 30 km/h dans le secteur Cocuaz-Troupe-Lulasse-Peutets-Tattes-Fontaine

Déposée le 9 juillet, la demande d'autorisation n'a toujours pas reçu de réponse à ce jour, malgré de nombreuses interventions de notre mandataire.

Décidément peu ouverts à la coordination, les différents services de l'administration cantonale n'ont pas réussi à faire paraître simultanément l'enquête publique (nécessaire dans un tel cas) et la demande d'autorisation. « Oubliée » (sic), cette dernière n'a toujours pas été publiée au moment où j'écris ces lignes...

En dépit de plusieurs séances de consultation, 26 propriétaires riverains du sud de la zone projetée ont déposé des remarques au DCTI pour faire part de leur mécontentement. Si l'autorisation est accordée, la mairie remettra, une fois de plus, l'ouvrage sur le métier et procédera à une nouvelle concertation. Tout en n'oubliant pas les riverains qui attendent ces mesures de modération avec impatience.

3) Assainissement du secteur Tattes-Fontaine

Un gros chantier s'est ouvert, sur le chemin cité en titre, à la fin du mois d'août. Il s'agit, dans un premier temps, de travaux SIG (changement d'une colonne d'eau). Les travaux de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées devraient intervenir dès le début 2009. Ils dureront de longs mois et s'étendront, ponctuellement, jusqu'à la route de Vandœuvres. Tout comme au chemin de la Seymaz, les candélabres seront remplacés par des luminaires répondant aux critères du développement durable.

CK

Place du village

Le projet a été présenté le 16 octobre dernier à la population.

Les différents mandataires de la commune, soit M. Philippe Calame, architecte, MM. Pierre Erbeia et Felice Tufarolo, ingénieurs civils, M. Alain Etienne, architecte-paysagiste, ont répondu aux nombreuses questions posées et ont pu expliquer les différents choix faits pour le

réaménagement de cette place, dont la réalisation sera accompagnée d'une zone de rencontre (20 km/h), sur la place de Vandœuvres et le chemin des Peutets.

La demande d'autorisation a paru dans la FAO le 15 octobre 2008 et la délibération a été votée par le conseil municipal le 10 novembre. Les travaux devraient commencer au début 2009, les archéologues ayant prévu de terminer leurs passionnantes recherches avant la fin 2008. M. Calame réfléchit au meilleur moyen visuel et architectural de rappeler au monde du XXI^e siècle les richesses ensevelies sous la place, le temple et les routes avoisinantes.

CK

Agence postale



Le 5 mai dernier, l'épicerie de Vandœuvres est devenue une agence postale officielle.

Madame Luciani avait accepté avec enthousiasme et intérêt l'idée d'ajouter ces activités de buraliste à celles de gérante de son commerce.

Après six mois d'exploitation, la Poste tire un premier bilan tout à fait positif : le chiffre d'affaires réalisé est supérieur aux prévisions, le taux d'erreurs dans les transactions est bas et, au vu de ces bons résultats, la rémunération versée pour ces activités à la gérante de l'établissement est en augmentation.

Tout le monde devrait donc finalement être content de cette solution !...

CK

Concert du Corps de Musique d'Élite Brass Band au centre communal

Nous connaissons le Corps de Musique d'Élite, placé sous le commandement de Monsieur Pierre-Emile Nerfin, qui accompagnait l'Etat de Genève lors des cérémonies officielles, mais pas la nouvelle formation qui s'est produite au Centre communal, le 15 novembre dernier.

Monsieur Jean-Pierre Chevallier fut nommé en 1990 pour reprendre la direction musicale du Corps. Cet ensemble a alors connu une profonde mutation et s'est transformé en un ensemble



de cuivres et de percussions de trente-cinq musiciens, tous professionnels, s'inspirant de la grande tradition du Brass Band anglais.

La qualité, la puissance et la joie des musiciens ont enthousiasmé le public. Monsieur Chevallier a commenté avec humour et force anecdotes les morceaux joués. Nous avons apprécié le talent, la joie communicative et la complicité toute fraternelle qu'il partageait avec son orchestre et ses solistes. Nous étions très loin des prestations officielles – c'est un Corps d'Etat, ne l'oublions pas.

En fin de soirée, une verrée préparée avec soin par les Paysannes a permis aux musiciens, aux habitants et aux Autorités communales de prolonger ce moment de plaisir.

GGL

Bienvenue à Madame Francine Rocherieux ou « Francine le retour » !

Notre chère secrétaire administrative, Madame Martine Burkhalter, ayant souhaité profiter d'une retraite anticipée, nous nous sommes attelés à rechercher un/une remplaçant/e.

Cette procédure, souvent longue et fastidieuse, a été interrompue avant même d'avoir commencé, puisque Madame Francine Rocherieux, qui a déjà travaillé au sein de l'équipe de la mairie, nous a adressé spontanément une offre d'emploi.



Madame Rocherieux, qui avait été engagée en novembre 1983 par Monsieur André Mottu, maire, a travaillé jusqu'en septembre 1996 en qualité de secrétaire administrative et d'officier d'état civil dans notre commune, qu'elle connaît donc très bien. Elle avait quitté son poste pour en trouver un, puis deux, qui puissent l'occuper à plein temps, ce qui n'était alors pas possible à Vandœuvres.

Actuellement secrétaire à la mairie d'Hermance et employée de l'office d'état civil intercommunal de Vésenaz, Madame Rocherieux aspire à un seul emploi (à 80% dans un premier temps), afin de ne plus avoir à courir la campagne.

Nous lui souhaitons la plus cordiale et chaleureuse bienvenue dans une mairie où elle se sent déjà chez elle !

CK

AÎNÉS

Au Canal de Savières, avec un *bonhomme en rouge*

Un mercredi de juin 2008, les Aînés de Vandœuvres ont leur sortie printanière, puisque désormais c'est le jour de congé scolaire, alors que dans le passé, on parlait de la « semaine des quatre jeudis ».

Pour débiter la journée, une collation est servie au foyer de la salle communale, afin d'être prêt à partir pour 8h45 précises (pour cette année nous recherchons un absent !).

Trajet en car jusqu'à Aix-les-Bains. Puis ensuite à bord d'un bateau. Le temps est maussade, même s'il ne pleut pas et pas de brouillard, tant mieux. Alors que nous sommes tous à bord, nous abandonnons notre conseiller municipal et son appareil photo en bandoulière. Nous nous dirigeons sur la rive opposée. Le lac nous propose quelques vaguelettes qui tapent sous la coque, donnant l'impression d'une route bien fatiguée.

Notre pilote-guide nous désigne les oiseaux de la région bien protégés, particulièrement dans cette nature devant nous. Heureusement car « l'homme » détruirait tout, dans sa soif de conquête. Quelques bâtisses parlent du temps passé, que de souvenirs historiques !!!

Nous nous dirigeons vers la rive ; au nord les eaux sont plus calmes que dans le haut lac.

Où se trouve le canal de Savières ? A première vue, mystère... Mais au travers des roseaux, on devine un « chemin » tout tracé. Les arbres bordent la rive de part et d'autre. A la vitesse de 6 km/h, nous avançons sans faire de vagues pour ne pas endommager les berges et, surtout, ne pas déranger la faune qui n'a aucune crainte à notre approche. Nous assistons à la construction d'un nid pour garantir la reproduction de l'espèce.

Les arbres se reflètent dans l'eau, donnant l'impression d'une profondeur exceptionnelle sous nos pieds. Le spectacle est saisissant. Nous faisons une halte à Chanaz. Une escapade à travers le village nous met en appétit. À notre retour, un apéritif nous est servi et chacun se trouve une place pour se requinquer. Madame notre maire nous communique des nouvelles de notre village. Le repas terminé, nous regagnons notre embarcation et partons à l'assaut d'une difficulté naturelle pour gagner une situation plus élevée. Nous empruntons une écluse où nous sommes enfermés dans un sas. Par une injection d'eau, nous nous élevons de quelques mètres, nous arrivons sur le Rhône que nous traversons. Puis, arrivés à quai, nous avons la possibilité de voir un artiste à l'œuvre de transformer la physionomie d'une plaque de cuivre. Mais tout a une fin et nous voilà repris en charge par nos chauffeurs du jour, qui nous ramènent près de nos foyers.

Merci à notre commission culture. Bravo pour cette magnifique journée ! Nous avons eu le privilège d'être accompagnés par Madame notre maire et un de ses adjoints, ainsi que d'un conseiller municipal qui s'est manifesté tout au long de notre périple sur le canal de Savières. C'était lui, le *bonhomme en rouge*, qui nous permettra de revoir notre voyage sur Internet, pour ceux qui l'ont...

Claude Faure

Photographies : Hervé Despland

*O temps suspends ton vol ; et vous heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ;
Il coule, et nous passons !
(Alphonse de Lamartine - Méditations poétiques)*



Café-croissants des communes de Vandœuvre et Choulex

Le mercredi 5 novembre 2008, les Aînés de Vandœuvre et Choulex se sont retrouvés sur un thème d'actualité : **Sécurité Urbaine**.

Réunion au foyer de la salle communale de Vandœuvre, avec pour intervenants Mme Dominique Rothen et M. Yves Noël, tous deux de la Brigade d'Éducation et de Prévention, que nous remercions pour leur intéressante prestation. Une assistance nombreuse était présente, parmi laquelle se trouvait Mme le maire de Choulex. Bravo et merci, à toutes celles et ceux qui nous ont honorés de leur présence.

Puis nous passons au thème de notre réunion : le comportement, plus ou moins sécuritaire, dans la vie de tous les jours.

A la maison : selon les communications téléphoniques, **ne pas répondre** à un **questionnaire** de sondage, qui **peut entraîner à vous dévoiler** un peu trop dans les confidences, **mieux vaut répondre : NON, merci**.

A la maison : à la porte, demander une justification, carte de légitimation ; pour la gendarmerie, ils doivent présenter la carte professionnelle et une plaque officielle portant leur **numéro matricule à 4 chiffres précédés de la lettre G** pour un gendarme en uniforme et de la lettre **J** pour un représentant, en civil, de la police judiciaire. En cas de doute, n'hésitez pas, et **composez le 117**, on vous convaincra par la sonnerie du téléphone de la personne devant vous (*on n'arrête pas le progrès*).

A la maison, et c'est essentiel : ne conserver que très peu d'argent, utiliser les cartes bancaires ou postales, ou les versements directs avec bulletins postaux. Ne pas déposer d'enveloppe(s) dans une boîte aux lettres ordinaire, mais toujours à un bureau postal ; c'est indiqué, du reste, sur les boîtes aux lettres...

A la maison aussi : protéger votre porte soit par un « judas », afin de pouvoir observer votre visiteur(se), ou encore installer un « entrebailleur » empêchant la porte de s'ouvrir entièrement. En cas de **doute, appeler le 117**.

Assurez-vous, avant de répondre, que toutes les fenêtres accessibles sont fermées.

En ville : avec un sac à main, une serviette, une valise, l'objet transporté **doit se trouver côté opposé à la circulation** routière ou pédestre, sinon on facilite trop les mauvaises intentions des malfrats. Quelqu'un avec un véhicule à deux roues peut être, également, un spécialiste du vol à la tire.

En ville, aussi : éviter de se trouver au milieu d'une foule trop compacte, cela facilite le jeu des pickpockets, à vos dépens, en particulier dans les transports publics. Protégez-vous et **diversifiez le rangement de vos documents**, sur vous en particulier.

En voiture : il est prudent de fermer ses portières depuis l'intérieur pour éviter un prélèvement d'objets se trouvant sur un des sièges de la voiture, à l'arrêt particulièrement. **Ne pas se laisser distraire par une invitation à regarder à l'extérieur**, une anomalie de votre véhicule. En vous invitant à descendre, un acolyte a tout loisir de se servir dans votre voiture, celle-ci restant ouverte.

Bon usage de toutes ces informations, et au plaisir d'un prochain

« CAFE-CROISSANTS ».

Des brochures « **Sécurité des 50 +** » sont disponibles au secrétariat de la commune.

Pour le groupe de préparation :
Claude Faure

Cocktail dansant à la Maison de Pressy

Le premier octobre, journée mondiale de la personne âgée, a pour objectif de changer les mentalités face au 3^{ème} voir même au 4^{ème} âge.

*Voulez vous danser grand-mère,
Voulez vous danser grand-père,
Tout comme au bon vieux temps,
Quand nous avions 20 ans...*

C'est dans cet esprit joyeux que la direction, les cuisiniers et l'équipe d'animation de Pressy ont organisé un cocktail dansant ouvert aux familles, aux proches des résidents mais aussi aux élus de la commune et aux voisins de la Maison.

Il a fallu beaucoup de travail et d'imagination pour que tout soit prêt pour cette soirée festive et familiale... Convaincre quelques esprits chagrins que ce n'est pas ridicule : le plaisir de danser n'a pas d'âge.

L'orchestre *Charly Pag* a animé cette soirée au travers de valses, tangos, musiques traditionnelles, musette.... Bien vite, tous se sont retrouvés sur la piste!

Pour les gourmands, l'équipe du chef Philippe Frelut avait concocté un assortiment



de succulentes verrines salées et sucrées : tartare d'artichauts au coriandre, crevettes à l'aigre-doux et son nid de légumes épicés, duo de brochette Yakitori miel et curry au vinaigre balsamique, verrine de panna cotta aux granny smith caramélisées, mousse de marron et gelée de clémentine...

Un régal pour les papilles et les oreilles. Tous se réjouissent déjà de la prochaine fête. Une soirée fort réussie pour une première édition. À refaire !

*Arlette Ardin
Valérie et David, animateurs
Photographies : Leïla Karbal*



ÉCOLE

Fête des Promotions

Les « promos », qui ont eu lieu le 28 juin dernier ont réuni une fois de plus enfants, enseignants et parents pour une joyeuse fin d'année rythmée au son cadencé des *Fifres et Tambours de Genève*.

Les enfants, sous la direction de Jack Veuve et accompagnés au piano par Michel Hagmann ont interprété un pot-pourri de comptines classiques et de rengaines, ainsi que des mélodies des années septante.

Après le traditionnel cortège suivi du non moins traditionnel apéritif aimablement servi par l'Association des Parents d'Elèves de Vandœuvres dans le parc de la Mairie, les plus petits s'en sont donnés à cœur joie avec les carrousels pendant que les plus grands se régalaient d'un délicieux roastbeef concocté et servi par nos fidèles chevaliers du feu.

Véronique Christe

Photographies : Catherine Walder





Michèle Déchamboux la nouvelle directrice de l'école de Vandœuvres

Depuis la rentrée d'août 2008, comme dans toutes les écoles primaires du canton, une nouvelle directrice est arrivée nommée par le Conseil d'Etat qui souhaite réorganiser l'enseignement primaire.



La fonction de directeur d'établissement (regroupant les écoles de Vandœuvres, Choulex, Cologny-Gerdil et Manoir) remplace celle d'inspecteur, de maître principal et responsable d'école. Cette réorganisation est une étape vers l'harmonisation intercantonale de la scolarité obligatoire. Son but est de renforcer la direction de proximité des établissements en les dotant d'une autorité locale aux champs de compétences décisionnaires étendus, que ce soit dans l'encadrement des élèves, de gestion des ressources humaines et financières ou de la collaboration avec les partenaires (parents, autorités communales, etc.) Le directeur met en œuvre le projet d'établissement et préside le conseil d'établissement* qui réunit les partenaires.

Madame la directrice, pourquoi avoir quitté l'enseignement après 25 ans (enseignante à Jussy, en ville, puis à Thônex) ?

J'avais envie d'un nouveau défi tout en restant proche du terrain. Comme je ne souhaitais pas forcément m'occuper d'adolescents, cette opportunité proposée par le DIP m'a séduite. La nouveauté de ce poste le rend particulièrement attractif, car tout est à créer.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette nouvelle fonction ?

La proximité avec les partenaires, la sensation que je pourrais amener mon expérience aux enseignants, dont le métier devient de plus en plus difficile, le travail en équipe et le fait de rester, même de manière plus distante, en contact avec les élèves, de travailler toujours, en finalité, pour eux.

Le fait d'être plus proche que ne l'étaient les inspecteurs, des parents, maîtres ou élèves devrait faciliter la résolution des éventuels problèmes. Et puis on peut aussi la considérer comme la fonction de manager. Ainsi, on peut utiliser au mieux ses compétences, celles des équipes enseignantes et en développer d'autres afin d'atteindre des objectifs. J'imagine que lorsque les buts sont atteints, on en tire également une satisfaction personnelle, mais peut-être différente de celle que j'ai connue jusqu'à présent au sein de mes classes. Mais tel le pilote de formule 1 qui gagne, on ne doit jamais oublier que c'est grâce à tout le travail fourni par l'équipe. Il faut toujours savoir rester humble.

Votre prise de fonction s'est-elle bien passée ?

Oui, j'ai eu la chance d'arriver dans un très joli cadre dans lequel m'était réservé un bel espace de travail lumineux. Surtout, le corps enseignant et les autorités m'ont fort bien accueillie. Le premier contact avec les parents, quant à lui, a eu lieu lors d'une assemblée du comité de l'association de parents et là également, la rencontre s'est bien déroulée. Je ne peux qu'espérer que cela se poursuive dans cet état d'esprit.

Pouvez-vous nous parler de vos projets pédagogiques pour l'école ?

Il est un peu tôt pour le faire puisque nous devons d'abord, l'équipe et moi-même, faire une évaluation du cadre, qui tiendra compte justement du contexte local. Mais les projets pédagogiques choisis seront en lien avec une ou plusieurs des treize priorités édictées par Monsieur Charles Beer dont la mission est de créer les conditions qui permettent de mettre en œuvre une formation des élèves efficace et équitable.

Cependant, dans chacune des écoles de l'Établissement, les enseignants travaillent sur une

approche de l'orthographe appelée : « La dictée sans faute ». Cette approche commune va permettre de créer des collaborations entre les écoles, entre les enseignants d'une même division et d'un même degré et de développer des espaces de rencontres et de travail.

Fin février 2009, sera élu le Conseil d'Établissement, vous pouvez nous éclairer ?

Ce conseil, que je serai amenée à diriger, sera composé d'un maximum de 20 personnes, représentant les autorités communales, les parents, les enseignants, le représentant des concierges, voire quelques élèves. Il y aura aussi, selon les sujets abordés, d'autres partenaires de l'école avec qui nous pourrions avoir des échanges, le parascolaire, le service santé jeunesse, etc... J'invite donc les parents à faire acte de leur candidature. Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir collaborer avec les différents partenaires et espère que cela permettra de développer des liens enrichissants.

Lorin Voutat

Photographie : *Lorin Voutat*

*** Le Conseil d'Établissement**

Il sera un lieu d'information, de consultation, de proposition et de délibération et portera sur tout ce qui peut contribuer à améliorer le climat au sein des établissements (définition des règles de vie, de sécurité, etc.) :

- faciliter le partage d'expériences
- stimuler l'intérêt des élèves (organisation d'activités culturelles, de cours facultatifs, etc.)
- renforcer les relations entre l'établissement et son environnement (parents, commune, quartier, etc.)
- renforcer la cohérence des établissements dans le cadre de la concertation « école-famille-société ».

Élection des membres des conseils d'établissement dans les écoles du primaire

Les élections des membres des conseils d'établissement du primaire se tiendront en février 2009. Elles seront organisées simultanément dans l'ensemble des établissements. Tout parent pourra se porter candidat.

Prévues tous les trois ans, les élections constituent une opération déterminante pour le bon fonctionnement d'un conseil d'établissement. Les premières élections se dérouleront selon les modalités semblables à celles des élections communales; les directions bénéficieront de l'appui du DIP et du DCTI pour les organiser.

Les informations pratiques, précisant notamment les modalités d'inscription des candidatures, parviendront à toutes les familles dans les semaines suivant la rentrée. Séances d'explication dans les écoles, rencontres bilatérales, lettres ou brochure d'information: tout sera mis en œuvre pour que, d'ici décembre, toute personne en droit de présenter sa candidature et tout organisme susceptible d'être associé aux travaux des futurs conseils d'établissement soient au clair sur les attributions et le mode de fonctionnement de ceux-ci.

Le conseil d'établissement sera composé de membres permanents des conseils, du directeur, des parents, des enseignant-e-s et membres du personnel administratif et technique et des autorités communales. Chaque conseil sera composé au maximum de quatre représentant-e-s des parents d'élèves, quatre du corps enseignant et du personnel administratif et technique, quatre des autorités communales et quatre de l'assemblée des élèves délégués de classes (des conseils de classe et d'école devront donc être préalablement instaurés). Dans le cas des établissements formés de plusieurs écoles ayant chacune tous les degrés d'enseignement, chacune disposera - au minimum - d'un représentant. Au soir des premières élections, un total de 364 parents auront par exemple été élus dans l'ensemble des 91 établissements du canton.

Les autres représentant-e-s - des services publics, associations, animation parascolaire, centres de loisirs, etc. - susceptibles d'être présents seront désignés par leurs instances respectives. Tous siégeront au sein du conseil présidé par la directrice ou le directeur d'établissement.

Les premiers conseils d'établissement devraient pouvoir se réunir au printemps 2009.

En attendant l'horaire continu...

Parents d'élèves ?

Vous avez peut-être été approchés pour répondre à un sondage visant à connaître votre propension à placer vos enfants, après l'horaire scolaire et jusqu'à 17 heures 30, sous la responsabilité du GIAP.

Vous travaillez, vous avez trouvé l'idée intéressante et vous avez donc marqué cet intérêt en répondant favorablement à ce sondage.

Il revenait donc à la *Coquille* de vous tenir informés du suivi de ce dossier.

Celui-ci a été transmis d'abord à la commission scolaire, puis au plénum du Conseil municipal.

Tous deux ont répondu négativement à cette demande.

Ne croyez pas que vos élus se désintéressent de votre sort ou de celui de vos enfants.

C'est tout le contraire évidemment !

Seulement, il se trouve qu'au moment de signer le sondage, vous ne possédiez pas tous les éléments en mains de vos élus et ne saviez probablement pas que des réformes étaient en route.

Explications

La prise en charge des enfants par le GIAP s'effectuerait obligatoirement pour toute la période comprise entre la fin de l'école et 17 heures 30, sans possibilité d'anticiper la récupération de vos enfants au gré de vos propres horaires.

Par ailleurs, cette prise en charge ne consiste nullement en des devoirs surveillés, tant il est vrai que le A de GIAP signifie Animation et pas Apprentissage !

Cela a pour corollaire qu'à son retour tardif de l'école votre enfant devra s'atteler à ses devoirs, et peut-être à ses autres activités encore.

Le Conseil a donc estimé que cette prolongation d'une journée scolaire déjà suffisamment longue n'était pas souhaitable dans ces conditions.

Bien plus encore, 2011 coïncidera avec une importante réforme des institutions scolaires genevoises : à côté du mercredi matin qui sera travaillé, il est évoqué la mise en place d'un horaire continu. L'école se terminant vers 14 heures 30 environ.

Le Conseil a par conséquent préféré attendre de connaître le détail de cette réforme avant de prendre les mesures d'accompagnement qui s'imposeront vraisemblablement.

Enfin, sachez que votre Commune, par son Maire, se tient toujours à la disposition des familles qui éprouveraient des difficultés financières dans la prise en charge post-scolaire de leurs enfants, pour évoquer en toute confidentialité des solutions pragmatiques... en attendant l'horaire continu !

Nicolas Terrier

1^{er} AOÛT

De la Grèce antique à la Genève internationale : le sens du 1^{er} août



Mesdames et Messieurs,

Originaire de Sion, professeur à l'Université de Lausanne, je ressens comme un grand honneur d'avoir été invité à prendre la parole le soir de la Fête nationale à Vandœuvres. Je dois cet honneur à la bienveillance des autorités de la Commune, et plus particulièrement de son maire Mme Catherine Kuffer. Je préside depuis trois ans aux destinées de la Fondation Hardt. Peu de Genevois, et peu de personnes à Vandœuvres même, ont entendu parler de cet institut de recherches, fondé voici plus de cinquante ans par un baron allemand dans une belle demeure du XIX^e siècle, au Chemin Vert. Plus rares encore sont les personnes qui connaissent les activités de la Fondation Hardt : il s'agit d'un institut de recherches spécialisé dans l'étude de la civilisation de la Grèce ancienne et de Rome, du latin, du grec, de l'histoire ancienne et de la philosophie antique. Cet institut, unique au monde, jouit d'un grand prestige. On dit parfois que la Fondation Hardt a fait beaucoup pour que le nom de Vandœuvres soit renommé dans le monde entier.

De métier, je suis historien de la Grèce antique et archéologue. Je travaille en Grèce depuis plus de quarante ans. Durant les trente dernières années, le soir du 1^{er} août, j'ai prononcé chaque année un petit discours à Erétrie, dans l'île d'Eubée, au Nord d'Athènes, dans le jardin de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce. En effet, Erétrie est depuis quarante-quatre ans le centre des activités de la mission archéologique permanente suisse en Grèce. Le 1^{er} août, je m'adresse donc aux Suisses en séjour avec nous et aussi aux autorités et aux corps constitués de cette petite ville hellénique. Pas de feu, pas de feu d'artifice, pas de lampions dans un village grec le 1^{er} août, vous pouvez bien l'imaginer, les risques d'incendie sont beaucoup trop grands. Mais nous maintenons la tradition du discours du 1^{er} août.

D'Erétrie à Vandœuvres : héros grecs, héros suisses

La plupart d'entre nos amis grecs ignorent le sens de notre fête nationale, l'anniversaire traditionnel du serment des habitants d'Uri, Schwytz et Unterwald qui ont juré de s'unir contre les Autrichiens. Je leur explique donc que notre 1^{er} août correspond pour eux au 25 mars 1821, date de leur soulèvement contre l'Empire ottoman, devenu jour de la fête nationale grecque, et début de leur guerre d'indépendance. Les Autrichiens correspondent pour nous aux Turcs pour les Grecs. Les Grecs de la Grèce contemporaine cultivent le souvenir des héros de leur guerre d'indépendance, Kanaris, Kolokotronis, Miaoulis, Karaïskakis, Makryannis et bien d'autres. On peut ajouter ici sur territoire genevois que c'est un philhellène Genevois, Jean-Gabriel Eynard, qui a servi de banquier au jeune Etat grec nouvellement indépendant et qui a même été co-fondateur de la Banque Nationale de Grèce.

Mais, alors que les héros de l'indépendance grecque sont bien connus en Grèce, nous

devons avouer que leurs exploits et même leurs noms restent généralement inconnus chez nous. On peut en dire autant de nos héros fondateurs, dont les Grecs ignorent tout, ou presque. Seul Guillaume Tell évoque pour eux un vague souvenir. Les Suisses de Grèce ne sont pas en reste : je demande régulièrement aux jeunes archéologues suisses en séjour à Erétrie de citer le nom des trois Suisses qui, selon la tradition, ont juré alliance contre les Autrichiens le 1^{er} août 1291. A ma grande déception, ces trois noms échappent le plus souvent à leur mémoire... Qui se souvient encore de Werner Stauffacher, Walter Fürst et Arnold von Melchtal ?

Il en va de même pour Arnold Winkelried, le héros de la bataille de Sempach, celui qui s'est jeté sur le mur des lances autrichiennes en criant : « Prenez soin de ma femme et de mes enfants ! », du moins dans la version officielle de la légende. Nos guerres d'indépendance ont été marquées par des batailles célèbres, Morgarten, Sempach, Morat, Grandson. Ces noms correspondent pour les Grecs aux batailles de Marathon, célèbre aujourd'hui encore par les 43 kilomètres parcourus par l'armée athénienne, des Thermopyles (Léonidas et ses trois cents Spartiates), Salamine, toutes remportées sur les armées Perses. Dans l'histoire grecque contemporaine, c'est la bataille de Navarin dont on retient la date, avec celle du jour où le dictateur grec Metaxas a rejeté l'ultimatum de Mussolini, le 28 octobre 1940, qui est une sorte de seconde fête nationale grecque.

L'histoire se nourrit de tels hauts-faits. La présence ce soir des membres de la Société des Vieux-Grenadiers de Genève témoigne de la vivacité des traditions militaires en ces jours de célébration. On peut saluer la présence de ces descendants d'une milice genevoise ancienne de plus de 259 ans, qui a perdu beaucoup des siens lors des guerres napoléoniennes. Les Genevois eux aussi se rassemblent autour d'événements symbolisant leur indépendance, l'Escalade, le 12 décembre 1602, et le débarquement des Confédérés au Port noir le 1^{er} juin 1814.

Quels traits rapprochent les combattants de

Marathon, ceux de Morgarten ou de Sempach, la milice genevoise, plus près de nous les vaillants anciens qui ont fait la « mob », ces valeureux soldats qui ont passé une partie de la deuxième Guerre mondiale sous les drapeaux ? Sans doute une certaine idée de la patrie, dont on se moquait pourtant déjà dans l'Athènes du V^e siècle avant J.-C. On parlait alors en souriant des « Marathonomaques », ces vieux briscards qui disaient : « Marathon, j'y étais ! Vous, les jeunes, vous ne pouvez pas comprendre, vous n'y étiez pas ! Et pourtant c'est grâce à vous que les Grecs sont indépendants et libres ! ». On croirait entendre les anciens de la « Mob » de 39-45, ceux qui répètent encore : « Vous n'y étiez pas, vous ne pouvez pas comprendre ! ».

La célébration des exploits du passé revêt le plus souvent une coloration conservatrice, pour ne pas dire réactionnaire ou un peu ringarde. Et pourtant on peut être frappé par la ferveur qui entoure les Fêtes nationales, en Suisse, en France, en Grèce et ailleurs, chacune dans son genre et dans son style propres. En quoi le 1^{er} août est-il une fête pareille à nulle autre ?

Des valeurs partagées

En premier lieu, la célébration du 1^{er} août échappe généralement à l'ironie ou à la critique. Elle revêt une coloration de fête populaire bon enfant, et aussi de fête pour enfants, avec ses lampions, ses feux de bengale et les feux que l'on allumait partout dans le pays – moins souvent aujourd'hui par souci de protection de l'environnement. Ensuite elle se déroule dans un cadre modeste, celui des communes, et non d'une manière centralisée comme en France, par exemple.

Au-delà de la fête, quelles sont les valeurs autour desquelles nous sommes rassemblés ? La volonté de réaffirmer l'existence de notre pays, de son indépendance, de ce que les anciens Grecs appelaient la liberté, *eleutheria*. Le 1^{er} août est l'occasion par excellence de célébrer ces valeurs, auxquelles nous sommes attachés. A cela s'ajoutent des notions comme la démocratie, l'existence de lois réprimant

l'injustice, la possibilité de choisir notre manière de vivre, d'élire nos autorités, de répondre devant des tribunaux qui sont les mêmes pour tous, et peut-être, comme ce soir, le sentiment d'appartenir à une communauté, dans une atmosphère de bonhomie amicale et empreinte de bienveillance.

Peut-on continuer à parler de liberté et d'indépendance aujourd'hui, dans un monde global et interdépendant ? Je répondrai par l'affirmative, en prenant pour exemple les événements qui se sont déroulés sous nos yeux en Europe dans l'histoire toute récente. On oublie un peu vite que voici quarante ans, la Grèce vivait sous la férule d'une dictature cruelle et stupide, celle des colonels. L'entrée dans l'Union européenne offre à la Grèce la promesse que jamais plus elle ne souffrira sous un régime de dictature militaire.

La chute du mur de Berlin s'est produite voici 19 ans seulement. Et l'immense attrait de tous les pays de l'Est européen pour l'Union européenne montre que pour eux aussi la meilleure garantie de souveraineté et d'indépendance trouve sa source dans le grand espoir que propose l'organisation faîtière des pays

européens. Ces deux exemples montrent que la création d'un système d'interdépendance, l'Union européenne, une confédération au-dessus des Etats, garantit paradoxalement l'indépendance et la liberté des Etats qui la composent, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire.

Le serment des trois Suisses en 1291, l'Escalade, le débarquement des Confédérés le 1^{er} juin 1814 sont autant d'étapes qui nous ont conduits à affirmer notre propre indépendance. Aujourd'hui, celle-ci n'est plus directement menacée, grâce notamment à la naissance et au développement de l'Union européenne. A deux pas de la Genève internationale, nous célébrons en ce soir du 1^{er} août la liberté de parole et de pensée dont nous bénéficions. Nous célébrons aussi la démocratie, notre république, notre commune préférée, celle de Vandœuvres. Merci, Madame le Maire, merci, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, vive Vandœuvres, vive la République et Canton de Genève, vive la Suisse!

Pierre Ducrey

Photographies : Catherine Walder





SOCIAL

Association genevoise pour la médiation de quartier - AsMéd-GE

Introduction



J'ai un problème avec mon voisin : il fait souvent un boucan infernal !

Désirez-vous chercher une solution à ce problème ?

Oui, bien sûr, mais je ne parviens pas à lui en parler, c'est une vraie tête de mule !

Seriez-vous favorable à une rencontre avec des personnes neutres et ce voisin ?

Je ne suis pas certain qu'il accepte - enfin - on peut toujours essayer !

Adressons-nous à l'ASMED !

Présentation

Un engagement citoyen pour la médiation de voisinage

L'Association genevoise pour la médiation de quartier (AsMéd-GE) a été créée en 1994 par des personnes issues de divers mouvements sociaux : associations d'habitants, maisons de quartier, parents d'élèves, services sociaux, mouvement non-violent, partis politiques, justice... Elle a pour but la **promotion de la médiation de voisinage**. L'association compte actuellement environ septante membres et plus de trois cents sympathisants.

L'AsMéd-GE a fait, dès son origine, le choix d'un **engagement citoyen** basé sur le

bénévolat et la **gratuité**, sans exclure dédommagement et participation financière.

Elle met à disposition des personnes qui vivent une situation conflictuelle de voisinage et qui souhaitent un soutien dans la recherche de résolution de leur problème.

Cet engagement militant trouve sa place aux côtés d'autres structures à caractère professionnel. L'AsMéd-GE est membre du Groupement Pro Médiation ("GPM"; www.mediations.ch) depuis qu'il a été fondé.

Le GPM a pour objectif la promotion de la médiation en Suisse romande et regroupe des partenaires dans cinq cantons romands.

Activités et structure de l'association

Les activités de l'AsMéd-GE reposent sur trois axes complémentaires :

- le service (écoute, médiation) ;
- la formation ;
- l'information.

L'AsMéd-GE cherche à s'inscrire dans les réseaux de proximité : associations de quartier, concierges, îlotiers, transports publics, associations de locataires, régies...

Ces partenaires constituent des relais auprès de la population et contribuent à faire connaître l'AsMéd-GE et ses activités auprès des personnes intéressées et/ou aux prises avec un conflit.

Vision des conflits

L'AsMéd-GE pense que les conflits **font partie des expériences de la vie**. Ils ont un sens, ils sont légitimes et nécessaires. Les accepter représente un premier pas vers leur résolution.

Les conflits peuvent trouver une expression pacifique. Les tensions augmentent lorsque les conflits ne s'expriment pas. Il est donc utile de

favoriser la communication et l'expression directe des conflits entre les parties.

Les conflits impliquent une responsabilité individuelle et communautaire qui peut être assumée directement par les personnes concernées au sein des collectivités locales, et non pas transférée à des instances étatiques ou à des professionnels.

Vision de la médiation

La médiation que l'AsMéd-GE cherche à promouvoir vise **l'autonomie des personnes**.

L'engagement dans ce processus de résolution de conflit est par conséquent volontaire. Les parties restent ainsi actrices de leur histoire.

Avec le soutien des médiateurs, elles vont établir ou rétablir la communication entre elles, puis construire leurs propres solutions. Ce processus leur appartient. Il s'agit seulement de le rendre possible, d'offrir les compétences de l'AsMéd-GE : prévoir un lieu, un temps, des personnes disponibles.

La démarche proposée par l'AsMéd-GE est donc basée sur la **confiance en la capacité de toute personne** à prendre ses responsabilités, ainsi qu'à s'ouvrir au changement et à une plus grande écoute et acceptation de l'autre.

Processus

Les conflits traités dans le cadre de ses deux centres de médiation sont généralement des problèmes de **relations de voisinage**.

1. Dans un premier temps, les permanents d'un des deux centres contacté écoutent la personne qui a approché l'AsMéd-GE (la partie "A"). Souvent une **écoute** attentive suffit. Cela permet à la personne de prendre de la distance et de voir les choses d'un autre œil. Elle pourra éventuellement décider de prendre elle-même contact avec les voisins concernés.
2. Si la partie A désire une médiation, l'AsMéd-GE contacte l'autre personne impliquée dans le conflit (la partie "B") pour lui en faire la proposition. L'AsMéd-GE se met **également à son écoute**.
3. Si les deux parties sont d'accord, l'AsMéd-GE organise une séance de **médiation** : deux ou

trois médiateurs(trices) sont désignés, un lieu neutre est déterminé; deux heures de disponibilité renouvelables si nécessaire sont fixées.

Limites du processus

Il y a des situations qui ne peuvent être traitées :

- quand la partie "B" n'est pas clairement identifiable ou ne peut pas être représentée;
- quand l'une ou l'autre partie n'accepte pas le processus de médiation ou ce qu'il implique;
- quand l'une ou l'autre partie n'est pas suffisamment indépendante pour négocier.

L'exigence de formation

Le groupe formation de l'AsMéd-GE met sur pied chaque année un programme diversifié :

Une formation de base

La formation commence avec une journée de "*sensibilisation*" et s'adresse à toute personne intéressée. Elle se poursuit avec une "*formation de base*" de quarante heures. Une attestation de participation est délivrée au terme des divers temps de formation.

Cette formation est essentiellement basée sur l'expérience personnelle, les jeux de rôles et l'échange sur les situations vécues.

Une formation continue

Elle fait partie intégrante de l'engagement actif dans l'association.

Elle offre la possibilité de se remettre en question, de se confronter à d'autres regards, d'améliorer son attitude d'écoute et de renforcer ses compétences.

Elle permet aux personnes engagées dans l'association de mieux se connaître, d'intégrer les nouveaux venus dans le groupe, de se faire mutuellement confiance, de continuer à construire ensemble le projet de médiation de voisinage à Genève.

Accréditation

Une procédure d'accréditation permet aux membres actifs de faire le point sur leur engagement dans l'association, de vérifier de part et d'autre si ils ou elles peuvent bien fonctionner avec les autres personnes engagées dans le

groupe, de confirmer cet engagement, et d'être pleinement reconnus dans leurs responsabilités.

S'appuyant sur deux documents internes intitulés "Charte" et "Valeurs et spécificités", cette démarche d'accréditation sert également à garantir le respect de l'éthique propre à l'association. En tant qu'association, l'AsMéd-GE figure, au tableau officiel genevois des médiateurs(trices) en matière civile.

Christophe Imhoos

Membre du comité de coordination;
Permanent InterMéd-Jonction, Formateur au GPM

**Association genevoise pour
la médiation de quartier -
AsMéd-GE**

3, rue du Village-Suisse
1205 Genève



Centres de médiation :

InterMéd-Chêne 022 349 52 65

InterMéd-Jonction 022 321 11 55

info-ge@mediation-de-voisinage.ch

www.mediation-de-voisinage.ch

CONNEXION

Du Wi-Fi gratuit sur la commune

Faut-il le rappeler, notre canton est le berceau du Web, créé en 1989 par Sir Tim Berners-Lee alors chercheur au CERN. Son invention a révolutionné le monde. Genève et ses communes ont donc presque une responsabilité morale à offrir cette invention au plus grand nombre.

En 2006, l'Association L'Esprit de Genève présidée par Monsieur Charly Schwartz a créé la fondation GEspot (www.gespot.ch) dont le but est d'offrir à tous les utilisateurs du WEB un accès gratuit et simple à celui-ci, où qu'ils se trouvent. Monsieur Schwartz est venu présenter son projet à la Commission de la Communication. Celle-ci, séduite par cette idée, a décidé de ne pas manquer cette opportunité.

Vandœuvres, comme d'autres communes l'ont fait avant elle (Anières, Carouge, Plan-les-Ouates et surtout Genève), va installer des bornes Wi-Fi sur lesquelles il sera possible de se connecter gratuitement et ainsi surfer librement sur le net. Pour débiter, deux sites sont retenus pour effectuer les premiers tests : la mairie et l'école. Ainsi, il sera possible de travailler, d'étudier ou s'informer en profitant de la magnifique nature du parc de la mairie tout en surfant tranquillement au son des oiseaux.

De plus, la mise à disposition gratuite du

Wi-Fi est aussi une action sociale puisqu'en 2006 seuls 28% des personnes avec un revenu mensuel inférieur à 4'000 francs utilisaient le Web contre 86% des personnes disposant d'un revenu supérieur à 10'000 francs. Il est donc important de favoriser son accès à la plus grande partie de la population. C'est donc une initiative sociale ambitieuse que souhaite réaliser la Commission.

Par exemple, en ville de Genève, Messieurs Patrice Mugny et Pierre Maudet l'ont bien compris car ils ont permis à la Ville de démocratiser l'accès à internet où environ 150 points gratuits sont disponibles. Ce sera un des buts, à terme, d'offrir un maximum de points d'accès. Peut-être que pour y contribuer, le concept que la société FON à Madrid, fondée par l'Argentin Martin Varsavsky, qui demande aux propriétaires de partager leur connexion via un routeur spécifique, sera étudiée ultérieurement.

La commune de Vandœuvres, pour poursuivre avec la grande tradition d'une Genève internationale, ouverte sur le monde et charismatique, en mettant gratuitement à disposition de ses résidents ou des touristes de passage des accès internet, est très fière de développer ce projet.

Lorin Voutat

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2008

Madame le Maire a informé le conseil que la demande d'autorisation de construire relative au projet de mise en séparatif du secteur de Tattes-Fontaine avait paru dans la FAO, que le projet de modération de trafic au chemin de la Seymaz suivait son cours, que la mise en zone 30 km/h du secteur de la Cocuaz connaissait quelques détracteurs parmi les riverains de la Troupe et que la Poste allait ouvrir le 5 mai, comme discuté, une agence postale à l'épicerie du village.

La commission Aménagement du territoire et urbanisme a envisagé une simplification du projet d'aménagement de la place du village, avec des esplanades moins nombreuses et un revêtement au sol en matériau stabilisé.

Concernant le projet d'immeubles locatifs à la route de Meinier, il est possible d'obtenir un déclassement un peu plus élargi avec un projet légèrement plus étendu que ce que prévoit le plan directeur communal.

Un projet privé de construction d'un EMS, avec une capacité de 48 appartements pour des couples ou des personnes seules, était également à l'étude.

Puis le conseil municipal a désigné les jurés des tribunaux pour l'année 2009.

Séance du 5 mai 2008

Le DIP a informé que les maîtres principaux allaient être remplacés, dès la rentrée scolaire 2008-2009, par des directeurs d'établissement. Les écoles de Choulex, Cologny et Vandœuvres allaient ainsi être regroupées sous la direction Mme Michèle Déchamboux, basée à Vandœuvres (cf. p. 22).

La commission Aménagement du territoire et urbanisme a reçu les architectes et l'ingénieur responsables de l'aménagement de la place. L'accès à la place depuis le giratoire,

l'arborisation et le revêtement du sol ont été discutés.

La commission Environnement et paysage a été informée du projet de réseau agro-environnemental, qui regroupe les communes de Choulex, Presinge, Puplinge et Vandœuvres, visant à améliorer les éléments agricoles, biologiques, paysagers, voire patrimoniaux de ces communes. La commission a également débattu de la mise en place de nouveaux écopoints, afin de favoriser la récupération et le recyclage à Vandœuvres, et de supprimer certaines levées.

La commission Routes et mobilité a réuni les riverains du chemin de la Troupe et a apporté quelques modifications au projet de mise en zone 30 km/h du secteur de la Cocuaz. Quant à la modération de trafic à la route de Meinier, une étude réalisée par le Service des routes cantonales prévoit également des modifications par rapport au premier projet.

La commission Administrative, financière et juridique a présenté les comptes 2007 et cinq projets de délibérations concernant les comptes, des crédits budgétaires supplémentaires, un crédit d'étude pour le projet de mise en séparatif des collecteurs du secteur de Tattes-Fontaine, un crédit d'étude pour le projet d'aménagement de la place de Vandœuvres et un crédit d'engagement pour les travaux de construction d'un pavillon WC dans le parc de la mairie.

Séance du 16 juin 2008

Le bureau pour la période juin 2008 - mai 2009 a été reconduit comme suit : Jean-Philippe de Toledo reste président, Viviane de Witt, vice-présidente et Michèle Stalder, secrétaire.

La commission École, sports et loisirs a fait connaissance avec la nouvelle directrice d'établissement, a préparé l'organisation des promotions, fait le bilan de l'Escalade et a exposé deux projets : un mur de grimpe et une rampe

de skateboard.

La commission Bâtiments, feu et sécurité s'est occupée de l'extension des locaux d'archives de la mairie, d'une étude portant sur le hangar adjacent à celle-ci, pour y aménager une salle du conseil municipal, et de l'assainissement de la maison Bianchi. La démolition-reconstruction est envisagée.

La Compagnie des sapeurs-pompiers a vu deux membres prendre leur retraite (le fourrier Pierre Schlaepfer et le sapeur Yves Mischler). Le partenariat Colvanche sera dissous.

En ce qui concerne les ASM, la sécurité autour de l'école doit être leur priorité et ils doivent inciter les parents d'élèves à une certaine discipline. L'ancien local de poste a été loué à l'entreprise d'électricité Cruciani.

La commission Culture et manifestations a envisagé un vide-greniers annuel et fait le bilan de la conférence du Dr David Servan-Schreiber, qui a remporté un énorme succès.

La sortie d'automne des Aînés a été fixée au 1^{er} octobre, au Musée de la Réforme et au site archéologique de Saint-Pierre.

La commission Aide sociale et humanitaire a souhaité distribuer des subventions en Inde, en Ouganda, en Arménie, à Madagascar.

La commission Aménagement du territoire et urbanisme a auditionné la Fondation Eck pour un projet de construction d'une « structure intermédiaire » pour personnes âgées. L'intégration d'une crèche, qui était une condition posée par le Conseil municipal, n'ayant pas été prise en compte, il a été demandé à la fondation de revoir son projet.

Les dernières évolutions du projet d'aménagement de la place du village (place de Vandœuvres, zone de rencontre de la place et du chemin des Peutets, axe route de Choulex et mail piétonnier) ont été présentées en vue du dépôt, auprès de la Police de constructions, de la demande d'autorisation de construire.

La commission Communication et technologies de l'information a reçu quatre sociétés

pour réaliser un film sur des communiers susceptibles d'apporter leur témoignage sur ce qu'ils ont vu ou vécu à Vandœuvres. Le choix a été reporté à septembre.

La commission Administrative, financière et juridique a préavisé deux projets de délibérations, dont la mise en système séparatif des collecteurs EU et EP du secteur Tattes-Fontaine - route de Vandœuvres.

Séance du 22 septembre 2008

Commission des routes : la demande de mise en zone 30 km/h du secteur Cocuaz, qui a paru dans la FAO du 9 juillet 2008, a engendré des réactions de riverains. Deux séances d'information avaient pourtant été organisées. Malgré cela, 26 personnes ont déposé des observations au DCTI. Il a été décidé d'attendre de recevoir l'autorisation avant de prendre contact avec ces personnes, afin de trouver un terrain d'entente.

Le conseil municipal est informé par Mme le Maire que, dans le cadre du crédit relatif à la mise en séparatif du chemin de Tattes-Fontaine, il allait probablement être nécessaire d'engager un crédit complémentaire pour réaliser le revêtement du chemin dans le cadre de ce chantier et non pas lors de la mise en zone 30 km/h du secteur. L'autorisation de construire du projet de modération de trafic au chemin de la Seymaz est en force et l'adjudication allait avoir lieu la semaine suivant la séance du conseil.

La demande d'autorisation de construire relative à l'aménagement de la place du village était sur le point d'être déposée. La population allait être conviée à une séance d'information le 16 octobre et une séance réservée aux riverains a été fixée au 8 octobre. Concernant la Maison Bianchi, la CMNS a été interrogée sur l'opportunité de démolir le bâtiment.

Concernant la construction de toilettes dans le parc, les travaux sont en cours. Quant à la transformation des locaux d'archives, l'autorisation de construire allait être délivrée.

Communication et technologies de l'information : M. Charly Schwarz, président de

l'Esprit de Genève, est venu présenter la possibilité de mettre des bornes Wi-Fi sur la commune. L'avantage est d'offrir des connexions Wi-Fi aux gens qui habitent ou qui passent sur la commune, par exemple dans le parc, les restaurants ou l'école. La commission a ensuite débattu du projet de film de témoignages d'aînés de la commune. Elle a choisi Pascal Baumgartner pour le réaliser.

Aide sociale et humanitaire : la commission a examiné quatre demandes de subventions et a décidé d'en accorder aux différentes associations travaillant notamment au Burkina Faso, en Inde, au Cambodge et au Togo.

La commission Environnement et paysage a identifié deux lieux susceptibles d'accueillir de nouveaux emplacements pour des écopoints : le croisement Rippaz-Bessinge et le giratoire du chemin Lulasse.

La construction du premier a été rendue impossible par un sous-sol surchargé, alors que le deuxième a suscité une vive opposition des riverains.

La réalisation d'un inventaire du patrimoine arboré de chaque commune est en cours. Ce recensement permettra d'assurer une protection de ce patrimoine et de suivre son évolution. La commune de Vandœuvres est la plus arborée des communes qui participent à ce projet.

L'idée de renaturation du nant du parc de la mairie a un but esthétique, mais comprend également la création d'un biotope naturel.

L'Exécutif a mandaté les SIG pour un audit de l'éclairage public. Un audit énergétique des bâtiments propriété de la commune suivra.

La commission Ecole, sports et loisirs a examiné une demande de rampe de skateboard. Aucun emplacement n'ayant pu être trouvé sur la commune, l'étude de ce projet a été suspendue.

Concernant l'installation d'un mur de grimpe, des recherches complémentaires vont être effectuées.

La commission a reçu deux demandes de subventions : Sant«e»scalade et l'Union canto-

nale genevoise des gymnastes artistiques. Le report de charges du canton aux communes implique qu'elles devront payer 90 % des coûts publics du GIAP. Concernant l'Association Koala, la subvention de la commune risque d'augmenter fortement, car l'Etat projette d'institutionnaliser les mamans de jour.

Séance du 10 novembre 2008

Mme le Maire a fait part des dossiers en cours :

- Zone 30 secteur Cocuaz : le dossier était toujours en attente à la Direction générale de la mobilité (DGM).
- Place de Vandœuvres : le dossier d'étude arrivait à son terme et la délibération ad hoc allait être votée au cours de cette séance. Les travaux, adjugés ce jour-là, entraient dans l'enveloppe du crédit d'engagement qui devait être approuvé.
- Zone de rencontre place de Vandœuvres / haut du chemin des Peutets : la requête en autorisation de construire devait être déposée sous peu par le bureau Trafitec SA.

Les présidents et vice-présidents du bureau de vote ont été désignés pour les scrutins qui auront lieu en 2009.

M. Thierry Pradervand présidera le bureau de vote, il sera suppléé par Mme Gilonne Vermeil. Mme Michèle Stalder assurera la vice-présidence, elle sera suppléée par Mme Ariane de Lisle-Sarasin.

La commission des bâtiments a donné son accord avec le projet de démolition-reconstruction de la Maison Bianchi, sur la base du projet des architectes Bonnet, sachant que les volumes et le choix architectural d'une maison de village dépendent de l'acceptation de la CMNS.

S'agissant du réaménagement de la mairie, qui est classée, le projet est divisé en deux parties : la rénovation qui répond à la demande initiale et des travaux dans le bureau du Maire et la salle des mariages.

Concernant l'ancienne école, il a été décidé de mandater M. Philippe Calame, architecte, pour une étude de faisabilité relative à l'isolation, l'assainissement et l'aménagement des

sous-sols, ainsi que l'aménagement des combles.

La commission Culture a fait rapport de sa séance du 29 septembre. Le spectacle Dom Juan au Parc fut un grand succès. Le Dr Thierry JANSSEN, qui préconise les médecines douces et alternatives, a été retenu comme prochain orateur, en 2009, dans le cadre du cycle de conférences santé. La date du Marché de Noël a été fixée au 29 novembre 2008. L'orateur désigné pour la fête du 1^{er} août 2009 est le Conseiller d'Etat Pierre-François Unger. La pièce de théâtre *Au Bout Du Désert*, mise en scène par Yves Mahieu, sera jouée les 28, 29 et 30 janvier dans la salle des combles de l'école. Les Fouilles archéologiques effectuées sur la place du village feront l'objet d'un reportage, sous la forme d'un livre.

La commission des routes a examiné son budget pour 2009. Il a été décidé de maintenir le budget pour quatre cantonniers, bien qu'ils ne soient plus que trois actuellement. Certaines de leurs machines, servant à l'entretien des routes, seront remplacées. Des chemins communaux ont été refaits en 2008 et d'autres le seront en 2009, selon un planning préétabli. Les travaux qui auront lieu au chemin de la Seymaz ont été adjugés à l'entreprise Simond SA. Ils débuteront en janvier 2009. Les SIG prendront à leur charge la part qui leur incombe. Dans le secteur de Tattes-Fontaine, les travaux SIG seront achevés d'ici la fin d'année, puis la commune entreprendra la mise en séparatif des eaux claires et usées. Au chemin des Peutets, les SIG vont remplacer une conduite d'eau début 2009.

La commission de la communication s'est occupée du projet d'installation de bornes Wi-Fi dans la commune.

L'école a demandé qu'une patrouilleuse supplémentaire soit placée à la route de Meinier, entre l'école et le centre communal, afin de renforcer la sécurité des écoliers à cet endroit. Cette demande a été examinée par la commission scolaire.

Au chapitre de l'aménagement du territoire, la commission concernée a examiné et réglé les points encore en suspens au sujet de l'aména-

gement de la place de Vandœuvres et d'une zone de rencontre (traitement du sol, canalisations et drainages, choix et emplacement des arbres, questions d'éclairage). L'architecte a répondu à la demande communale en prévoyant la mise en valeur des vestiges archéologiques.

Diverses subventions ont été accordées, sur préavis de la commission Aide sociale et humanitaire, aux associations suivantes : Nordeste (Brésil), Bilifou-Bilifou et ASCEAS-GE (Burkina Faso), IAM (Afghanistan) et Fondation suisse Bambi « Aide aux Enfants » (Colombie).

S'agissant du budget 2009, les charges ont été calculées de façon à pouvoir assurer les demandes des présidents de commissions, les projets prévus, les travaux de maintenance et les frais opérationnels, tout en gardant une marge de manœuvre pour tenir compte de la situation économique qui se dégrade de jour en jour. Après un long débat sur la baisse ou non d'un point sur le centime additionnel, le conseil municipal a décidé, pour 2009, d'approuver le budget de fonctionnement, de maintenir le taux de centimes additionnels à 31 centimes et de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale à 100 %.

En votant les délibérations y relatives, le conseil a approuvé des crédits d'engagement pour l'aménagement de la place du village et pour les aménagements routiers du chemin de la Seymaz, ainsi qu'un crédit d'engagement complémentaire pour le chemin de Tattes-Fontaine.

Véronique Christe et Thierry Brichet

ANNONCES

Cours de sensibilisation pour les propriétaires de chiens

Le premier cours de sensibilisation pour les propriétaires de chiens a été organisé à Vandœuvres le 13 mai dernier grâce au soutien de la Commune.

Dans un contexte assez flou, dû à la loi cantonale de 2007 **en vigueur**, additionnée de la loi cantonale de 2008 en cours de rédaction et de la loi fédérale en phase d'adoption mais pas encore ratifiée, il devient difficile de savoir à quel saint se vouer (voir article de la Tribune de Genève du 16 mai « Règlements canins : bonjour la jungle! »).

Il est clair que la loi actuelle est applicable mais qu'en sera-t-il de cette loi une fois que les deux autres lois entreranno en vigueur ? Laquelle primera ? Seront-elles ajoutées l'une à l'autre ou bien l'une remplacera la/les autres ?



Cours de sensibilisation donné à Vandœuvres

Ce premier cours a donc réuni des propriétaires responsables, désireux de se conformer à leurs obligations de propriétaires de chiens, bon gré mal gré. Si d'aucuns étaient venus « par obligation », tous sont repartis avec une base légale bien en tête et de nombreux flous dissipés et finalement satisfaits d'avoir suivi le cours.

En résumé, ce cours expliquait les devoirs et obligations du maître envers son chien et envers la société.



On peut sociabiliser les chiens afin qu'ils travaillent ensemble

La notion du chien qui peut être laissé en liberté **UNIQUEMENT SUR LES CHEMINS DE CAMPAGNE** n'était pas acquise, pas plus que le ramassage des crottes **PARTOUT**, même dans les champs en herbe, en jachère ou les vignes. Toutes les déjections canines sont néfastes pour les animaux qui mangent l'herbe souillée et les crottes transmettent des maladies. L'interdiction de laisser son chien aboyer dans, mais aussi hors des propriétés, n'était pas connue comme une « loi » et pourtant...

Merci à la Commune de Vandœuvres de nous soutenir dans la voie informative, plutôt que répressive vis-à-vis de nos compagnons à quatre pattes, dans ces temps difficiles où de plus en plus de portes se referment devant eux.

Educanin - Catherine Walder
Photographies : *Catherine. Walder*

Pour plus d'informations sur les lois et les cours à venir : www.educanin.ch

LA COMMUNE DE VANDŒUVRES

a le plaisir de vous inviter au spectacle

Au Bout Du Désert

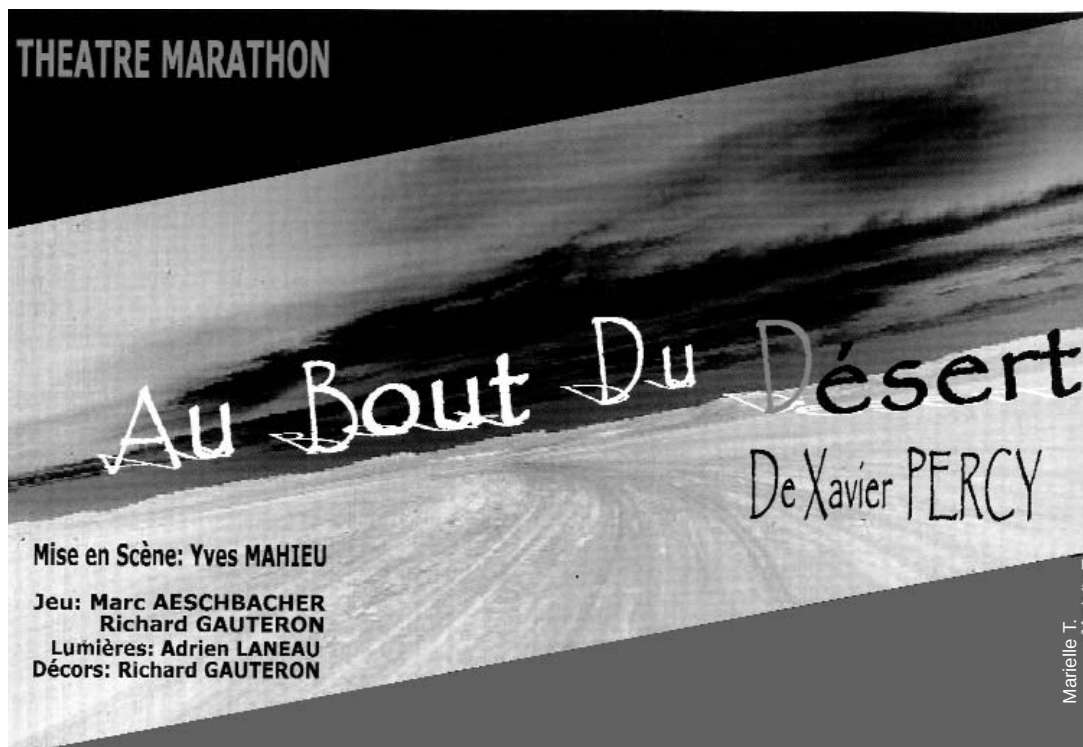
les 28-29-30 janvier 2009

à 20h

à la Salle des Combles de l'école
(4, rte de Pressy)

ENTRÉE LIBRE

**Merci de réserver vos places auprès de Mme D. Jornod à la mairie
Tél. 022 750.14.18**



Offres « Mobilité » 2009

Afin d'encourager la mobilité douce, la commune a le plaisir d'offrir, en 2009 :



Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, un **abonnement ½ tarif CFF** valable une année.



Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, une **Carte Bonus TPG à Fr. 50.-**



À tous les habitants de la commune, une **vignette vélo 2009**.

Ces offres sont réservées aux habitants de la commune. Afin d'en bénéficier, il vous suffit de vous rendre à la mairie, aux heures d'ouverture, munis d'une pièce d'identité.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Dominique Jornod, à la mairie, tél. 022 750.14.18.

Catherine Kuffer

AGIS : Recherche de bénévoles

L'AGIS est une association à but non lucratif qui existe à Genève depuis plus de 20 ans. Notre mission est de favoriser les rencontres entre des personnes bénévoles et des personnes ayant un handicap, qu'il soit mental, physique ou sensoriel.

Les personnes handicapées de « 0 à 99 ans » ou leurs familles font appel à nous pour partager des loisirs avec des personnes bénévoles. Que ce soit des sorties au parc avec un enfant, une séance cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte, ils ont besoin de vous.

Si vous avez quelques heures par semaine ou même par mois à offrir à une personne handicapée, alors contactez-nous :

AGIS Association Genevoise d'Intégration Sociale - Rue Eugène-Marziano 33 - 1227 Les Acacias
Tél. 022 308.98.10 - Courriel : agis@infomaniak.ch Site : www.agis-ge.ch

GENILEM

Comme vous le savez, Vandœuvres soutient Genilem.

Créateurs d'entreprises, n'hésitez pas à contacter Genilem pour donner forme à votre projet. Peut-être bénéficierez-vous de leurs précieux conseils. www.genilem.ch

Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
Init. danse classique*	Lundi 16h30-17h30	Mme PADOVANI	079 242.76.01
Gymnenergic	Lundi 20h00-21h00	M. G. JUNGO	079 448.57.21
Théâtre	Mardi 16h00-18h00	Mme G. BOETSCH	079 250.70.01
Gym Senior	Mardi 16h20-17h20	Gym Senior Genève	022 345.06.77
Tennis*	Mardi 17h30-19h30	M. H. GOUILLER	078 829.46.63
Gym du dos	Mardi 19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN	022 311.89.54
Yoga	Mardi 18h00-20h00	Communes-École	022 388.16.78
Init. danse classique*	Mercredi 09h30-11h30	Mme PADOVANI	079 242.76.01
Peinture enfants	Mercredi 13h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Tennis*	Mercredi 17h00-19h00	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Init. danse classique*	Jeudi 16h15-18h00	Mme PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Jeudi 16h30-19h30	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Tai-Chi	Jeudi 19h30-21h30	Communes-École	022 388.16.78
Peinture enfants	Vendredi 16h00-17h00	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Cours de danse africaine* (1x/mois)	Vendredi 20h00-21h30	Mme C. BONNARD	022 750.19.94
Cours de danse africaine* (1x/mois)	Samedi 10h00-11h30	Mme C. BONNARD	022 750.19.94
Peinture adultes*	Samedi 1 x/par mois	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06

* Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition des cours

Activités

Chœur	Lundi 18h30-20h30	Mme D. JACQUET	022 750.18.64
Paysannes	Dernier mardi du mois	Mme I. STALDER	022 750.17.02
Club de bridge	Jeudi dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348.21.39
Tennis	----	Mme D. KOLLER	022 349.03.32



La commune de Vandœuvres ouvre un nouveau poste de

Patrouilleuse/patrouilleur scolaire

Si vous jouissez d'une bonne santé, avez le sens des responsabilités, aimez le contact avec les enfants, cette occupation accessoire est idéale pour vous.

Mission : faire traverser les enfants à l'entrée et à la sortie de l'école.

Place stable et travail indépendant avec les avantages sociaux d'une administration communale.

Entrée en fonction immédiate.

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez soumettre vos offres à M. Thierry Brichet, secrétaire général de la commune de Vandœuvres (☎ 022 750.97.24)

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ **022 750.14.18** www.vandœuvres.ch e-mail : info@vandœuvres.ch

104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil :

Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vésenaz

☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88

E-mail : etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30

Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00

Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

Levée des déchets ☎ 022.750.23.15

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de

Châtillon ☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

Voirie, espaces verts ☎ 022 750.12.68

Cantonniers communaux

ASM

Agents de sécurité municipaux ☎ 022 752.20.90

12, route d'Hermance 1222 Vésenaz

Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

Agence posale - Épicerie ☎ 022 750.11.70

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 6h30 à 18h30

École infantine et primaire 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

Jardin d'enfants Le Toboggan 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

Garderie Les Mille et Une Pattes 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

Association Koala 47, route de Mon-Idee ☎ 022 349.30.66

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ 022 420.20.00

CASS (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h
24, ch. du Vieux-Vésenaz 1222 Vésenaz ☎ 022 420.46.00

Cartes d'identité et passeports délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous :

Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18

Documents nécessaires :

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancien passeport ou/et carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables pour les cartes d'identité et 15 jours pour les passeports.

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

<u>Passeport</u>	<u>Carte d'identité</u>	<u>Passeport + carte d'identité</u>	
enfant : Fr. 60.-	enfant : Fr. 35.-	enfant : Fr. 73.-	valable 5 ans
adulte : Fr. 125.-	adulte : Fr. 70.-	adulte : Fr. 138.-	valable 10 ans

Passeports biométriques

Pour les personnes qui se rendent aux États-Unis et n'ayant ni visa, ni un passeport 03 établi avant le 26 octobre 2006 :

1. Vous déposez votre demande auprès de votre commune de domicile (présentation des mêmes documents que pour le passeport 03)
2. Vous vous rendez dans un centre de saisie biométrique (le plus proche est à Lausanne) pour vous faire photographier, au plus tôt 5 jours ouvrables et au plus tard 30 jours après le dépôt de la demande.

Tarifs : Fr. 250.- valable 5 ans.

Délai de livraison : 30 jours ouvrables

AGENDA

BIBLIOBUS de 15h à 16h30

Au moment de mettre sous presse, la bibliothèque municipale de la Ville de Genève, n'était pas encore en mesure de nous communiquer les dates de venue du bibliobus dans notre commune.

Dès fin décembre, vous pourrez vous renseigner :

- soit en regardant sur le site Internet : www.ville-ge.ch/bmu
- soit au 022 418.32.50 à la bibliothèque municipale de la Ville de Genève



MÉDAILLES



Les médailles pour chiens 2009 seront en vente à la mairie
depuis le lundi 5 janvier 2009.

Documents demandés :

- une attestation de responsabilité civile pour l'année 2009
- un certificat de vaccination contre la rage + puce électronique

N.B. Date limite pour l'acquisition de la médaille : 31 mars 2009.

Passé ce délai, des peines d'amendes sont encourues.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Visite des fouilles de la place du village avant remblayage

le samedi 10 janvier 2009 à 10h

avec M. Denis Genequand, archéologue

Café-croissants dès 9h30.



Retrouvons-nous pour brûler ensemble nos sapins de Noël autour d'un vin chaud !

Rendez-vous le mardi 13 janvier 2009 dès 18h
dans le parc de la mairie.

AÎNÉS

Deux rencontres en ce début 2009 :

La première, pour notre traditionnel repas de janvier, qui aura lieu le
mercredi 28 janvier 2009 à midi au Centre communal

Puis en février :

CAFÉ-CROISSANTS

le mardi 24 février 2009 de 9h00 à 10h30 au Foyer communal





BONNE ANNÉE 2009 !



Que les douze coups de minuit résonnent dans vos vies comme autant de notes de santé, bonheur, amour, gaieté, sérénité, confiance, solidarité, générosité, bienveillance, respect, honnêteté... et passion dans toutes choses !!!!!!!!!!!!!!!

Catherine Kuffer

Adviennne que pourra...vive 2009 !
Gabrielle Gourdou-Labourdette

Le grand texte au-dessus des autres
n'a-t-il pas tout dit ?
Emmanuel Foëx

Que 2009 soit aussi vigoureux que nos
chênes centenaires !
Michèle Stalder

Que l'année 2009 soit aussi belle et prospère
que possible! Meilleurs Vœux.
Eric Pradervand

En 2009, gérez vos risques, prenez du bon
temps et évitez les virus !
Lorin Voutat

En 2009, l'investissement où vous êtes sûr
de gagner, c'est votre santé.
Jean-Philippe de Tolédo

Que 2009 vous permette de concrétiser et
de partager vos projets !
Gilonne Vermeil

Meilleurs vœux pour une année 2009 apaisée,
empreinte de sérénité et d'espoir.
Justin Benoit

VIVE 2009 ou l'on pourra enfin reboire
du Coca-Cola.
Daniel Rinaldi

En 2009, investissez dans la sérénité et
l'audace... c'est plus sûr. Bonne année !
Bernard Gruson

Que 2009 soit pour vous une capitalisation
de joies et de bonheurs.
Hervé Despland

2009 : que votre sac des désirs n'ait pas
de fond.
Nicolas Terrier

Que 2009 soit une année d'union, d'enten-
te et d'écoute !
Ariane de Lisle-Sarasin

Je vous souhaite 365 éclats de rire !
Véronique Christe

Tous mes vœux de bonheur, joie et santé à
partager avec ceux que vous aimez.
Jean de Haller

En 2009, mettez vos soucis dans vos conteneurs
et ne gardez que le meilleur !
Thierry Pradervand

2009 : ?, + + +, ☺
Alexandre Muller

Que 2009 puisse vous permettre de trouver le
rythme de croisière au milieu des turbulences.
Christophe Imhoos



Vœux de
Monsieur Pascal Couchepin
Président de la Confédération
aux Vandœuvriens



Monsieur le Président :

Quels vœux souhaitez-vous adresser aux habitants de Vandœuvres ?

Je leur adresse mes vœux de prospérité et de santé.

Et bien sûr que les habitants de la commune aient la même curiosité que les élèves de l'école et qu'ils soient des citoyennes et des citoyens engagés pour le bien de leur commune et de leur pays.

